La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 94 n°33 • du 28 novembre au 4 décembre 2007 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Discours vert

Ordre du jour environnemental pour le gouvernement Doer, à l'ouverture de la session parlementaire.

■ **Page 3.**

Recensement et résultats

Statistique Canada rend public le 4 décembre les données du recensement portant sur la langue.

■ **Page 6.**

Le plein de shows

Margie Gillis, David Larocque Michelle Grégoire ou Damien Lussier. Envie de voir un spectacle? Pas de problème!

■ **Pages 14, 15, 16 et 23.**

Dossier accommodements

S'accommoder un peu, beaucoup, pas du tout? Que penser des accommodements raisonnables?

■ **Pages 8 et 9.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca



Jeune médecin recherche emploi

De jeunes professionnelles formées dans le domaine de la santé ont du mal à travailler en français. Comment ça se fait?

■ **Page 28.**

photo : Sophie Desruisseaux

Le succès du Radiothon

En cinq éditions, le Radiothon de l'espoir aura permis de prélever 450 000 $, dont 134 000 $ l'année dernière. Cet événement, au profit de la Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface, est un véritable succès construit d'année en année, et que les organisateurs souhaitent voir perdurer avec le Radiothon de l'espoir CKSB 2007, le 30 novembre.

Hélène Bulger et Simone Neveux sont coprésidentes de ce Radiothon.

« Le Radiothon a pour objectif de faire connaître les services proposés par l'Hôpital, explique Hélène Bulger. Les gens doivent savoir que l'on peut sauver des vies ou améliorer la qualité des soins, et que cela nécessite l'appui de la communauté. »

Au cours de cette journée, les gens sont incités à donner par téléphone, grâce au site Internet ou par courrier. « Nous cherchons à avoir le plus de contributions mensuelles, note Hélène Bulger. Il est facile de donner cinq piastres par mois et une fois que les gens s'engagent, ils maintiennent leur engagement année après année. »

« Dans une communauté où de nombreuses associations recherchent des donateurs, il faut réussir à se positionner, estime Hélène Bulger. Une équipe d'une quinzaine d'ambassadeurs achemine de l'information à leur liste de contacts pour les encourager à participer. »

Face à la concurrence, le Radiothon s'oriente aussi vers la communauté anglophone. « Nous n'oublions pas que c'est une



photo : Simon Gouin

initiative francophone, souligne Hélène Bulger. Mais nous essayons d'inclure la communauté anglophone. Comme l'année dernière, la station de radio CBC va contribuer au Radiothon. L'an passé, nous avions ainsi reçu une contribution très généreuse, en fin de journée. »

■ **À lire aussi en page 25.**

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la direction : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Simon GOUIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

POLITIQUE PROVINCIALE

Un discours vert

Le premier ministre Gary Doer présente un discours du Trône aux accents environnementalistes.

Julien ABORD-BABIN

« Ce discours du Trône reflète notre vision qui est de continuer d'aller de l'avant. Il contient les priorités exprimées lors de notre campagne électorale et vise à apporter un changement positif pour la province. » C'est ainsi que le premier ministre Gary Doer a présenté son premier discours du Trône depuis les élections de mai dernier. Si plusieurs nouveaux projets se profilent à l'horizon, l'orientation générale du gouvernement ne surprendra personne.

Au cours de cette nouvelle session parlementaire, le gouvernement NPD compte avant tout favoriser une économie verte au Manitoba. Plusieurs mesures seront mises en place pour protéger l'environnement et surtout les cours d'eau de la province, aussi vitaux que menacés. Les Manitobains peuvent donc s'attendre à voir la mise en place d'importantes restrictions quant à l'utilisation de détergents à base de phosphore.

La Province se dotera aussi de cibles claires pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et mettra en place certaines lois visant à les limiter. Les citoyens seront encouragés à réaliser des économies d'énergie et l'utilisation du charbon dans le secteur énergétique sera graduellement éliminée. Le gouvernement souhaite qu'en 2010, les émissions de GES ne dépassent pas celles de 2000. Même si cela reste assez éloigné des objectifs de Kyoto, que le Manitoba s'est engagé à respecter et qui exigent une diminution des émissions de 6 % par rapport à 1990 d'ici 2012, le premier ministre croit qu'ils demeurent accessibles. « En nous engageant envers des objectifs à court terme, le public pourra nous tenir responsable, explique le premier ministre Gary Doer. Nous montrerons la voie en prouvant qu'il est possible de progresser et atteindrons nos objectifs en deux étapes. »

« C'est une bonne chose de se donner des cibles, mais depuis que ce gouvernement est au pouvoir, nos émissions de GES ont augmenté à chaque année, répond le chef de l'Opposition officielle, Hugh McFadyen. La conversion arrive plutôt tard et ces cibles risquent d'être difficiles à atteindre. »

Développer les infrastructures

Le gouvernement investira d'importantes sommes d'argent pour les infrastructures de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en eau potable. La Ville de Winnipeg devrait ainsi recevoir 206 millions $ pour la modernisation de ses trois usines de traitement des eaux usées. Les régions rurales recevront 150 millions $.

Alors que la Ville de Winnipeg vient d'annoncer une augmentation de 12 % de la taxe sur les eaux et égouts, cette annonce a été bien reçue par le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. « Avec cette annonce je crois que nous n'aurons plus besoin d'une aussi grande augmentation de la taxe sur l'eau », explique-t-il. Par contre, le conseil municipal a refusé de revenir sur sa décision.

Toutes ces annonces devraient également permettre d'améliorer le sort du lac Winnipeg, selon le premier ministre. « Nous avons pris nos cours d'eau pour acquis », admet Gary Doer. « Le gouvernement ne se donne toutefois aucune cible pour le lac Winnipeg, déplore le chef du Parti libéral du Manitoba, Jon Gerrard. Il met en place certaines mesures encourageantes, mais ne se donne pas d'objectif. Alors que pour réduire les GES c'est le contraire. Il se donne des cibles, mais ne présente pas les moyens de les atteindre. »

Politique sociale

Sur le plan social, le gouvernement prévoit plusieurs investissements en éducation et en santé. Il mettra en place des programmes pour rendre l'éducation postsecondaire plus accessible, surtout pour les populations autochtones du nord de la province. Gary Doer promet de bonifier le Fonds de bourses du Manitoba et d'investir encore plus pour les universités. Dans les écoles, le NPD continuera de lutter contre la malbouffe et compte bannir tous les aliments contenant des gras trans afin de contribuer à la bonne santé des jeunes.



photo : Julien Abord-Babin

C'est tout en fanfare qu'a débuté la solennelle cérémonie de lecture du discours du Trône.

En santé, le gouvernement veut continuer de former plus d'infirmières et de médecins, tout en développant les hôpitaux de la province. Toutes les ententes signées au cours des derniers mois, comme avec l'Hôpital Ste-Anne qui obtiendra un nouveau bloc opératoire, iront de l'avant.

Économie

« L'économie du Manitoba se porte bien, estime le premier ministre. Nous voyons tout de même des nuages à l'horizon, surtout à cause de la montée du dollar, mais nous prendrons les mesures nécessaires pour nous adapter en travaillant de pair avec le secteur des affaires. Nous réduirons le taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés de 14 % à 13 % et celui des petites entreprises de 3 % à 2 % à compter de janvier 2008. »

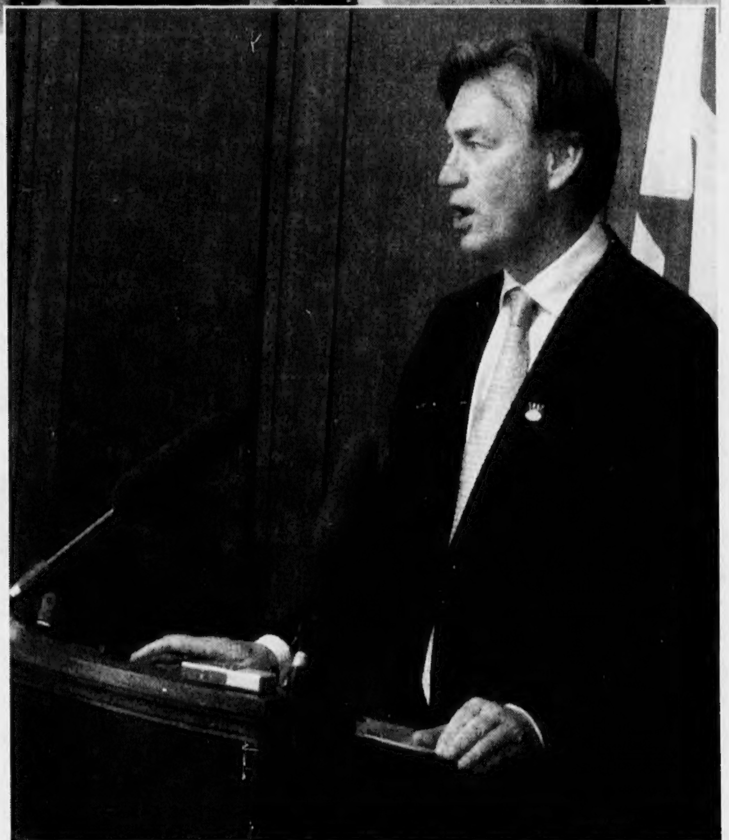


photo : Julien Abord-Babin

Gary Doer.

En plus le gouvernement ira de l'avant avec de nombreux projets déjà annoncés, tels que la modification du permis de conduire pour n'avoir qu'un seul document. Il proposera aussi une réforme de la loi électorale pour rendre le processus démocratique plus transparent et encourager la participation citoyenne.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Les accommodements raisonnables... en français

La commission Bouchard-Taylor qui traite des accommodements raisonnables au Québec fait parfois passer les habitants de la Belle Province... pour une belle gang d'habitants.

Bien entendu, beaucoup de personnes y tiennent des propos pleins de bienveillance, de tolérance et de pragmatisme. Quand on les entend, on voit bien que la cohabitation de gens provenant de cultures diversifiées est possible, et que tous apprennent les uns des autres. Mais il y en a d'autres, à qui on aurait presque envie de dire : sortez de votre village! Pourtant, la société québécoise n'est probablement pas plus raciste ou intolérante dans son ensemble qu'on ne l'est ailleurs. Comme partout, on y trouve des personnes qui tiennent sur les gens venus d'autres pays et pratiquant d'autres religions des propos qui désolent par l'ignorance qu'ils révèlent. Mais cette frilosité, cette peur de l'autre, cette méconnaissance existent partout. Et comme partout, on peut les combattre.

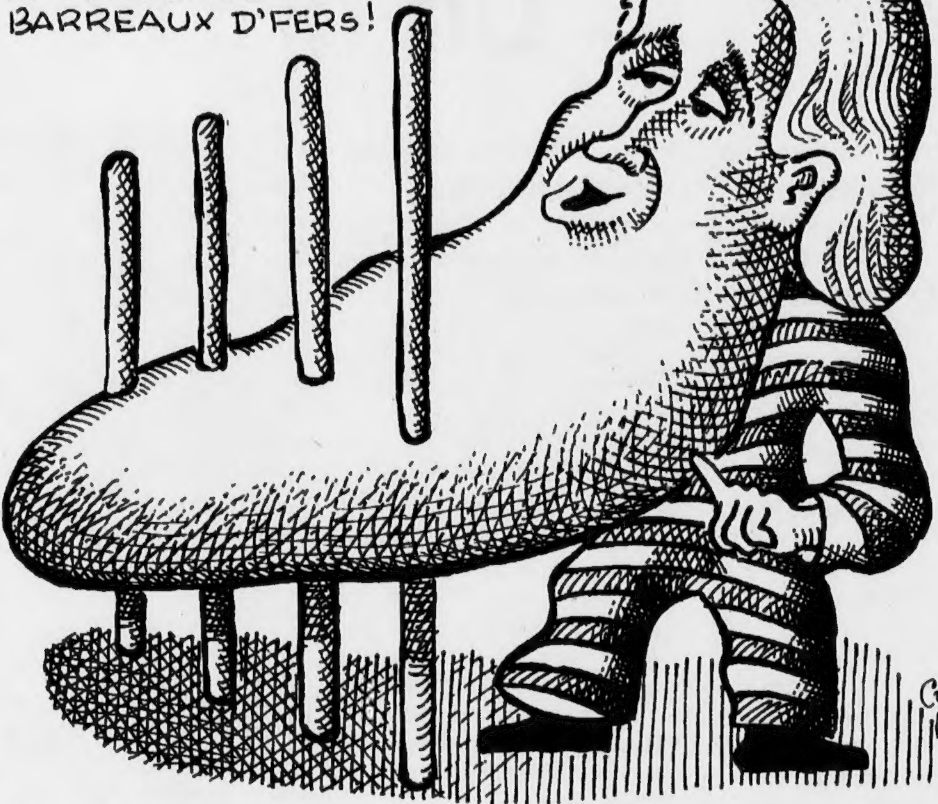
Ce qui s'ajoute à cela au Québec, et qui rend la question plus sensible, c'est un débat identitaire malaisé, qui prend sa source dans la nécessité qu'ont toujours ressentie les Québécois de devoir défendre l'espace réservé à la langue française.

Face à l'immigration et à l'attrait qu'exerce l'anglais sur les nouveaux venus, le Québec se comporte comme une société minoritaire. Et comme une société minoritaire qui n'a pas encore trouvé comment évoluer avec toutes ses nouvelles composantes, et qui est tentée de préférer le repli sur soi au défi de la différence.

La société québécoise découvre qu'elle a besoin de l'immigration parce qu'elle a besoin des nombres, parce que de sa santé démographique dépendra bientôt de la santé économique de cette population. Mais quand le Québec se donne comme objectif d'accueillir un million d'immigrants d'ici 2020, cela pose aussi toutes sortes de défis, notamment dans les façons d'amener ces nouveaux arrivants à s'intégrer à une culture qui veut rester dominante au Québec : une culture française, catholique de tradition, qui a donc ses racines, son parler, ses histoires particulières. Mais qui n'a pas toujours suffisamment de force d'attraction pour que les immigrants veuillent s'y identifier, plutôt qu'à la culture canadienne-anglaise.

Si les Québécois ne savent plus trop comment s'y prendre, s'ils ne savent plus trop comment s'en sortir avec leurs questions identitaires, ils devraient peut-être aller voir du côté de leurs cousins franco-canadiens. Au Canada anglais, les minorités connaissent ces questions depuis quelques années déjà. Ici aussi, l'immigration est une nécessité. L'accueil qu'on réserve à tous ces francophones venus d'horizons si différents des « Franco-Canadiens de souche » est un gage de réussite dans cette entreprise qui vise à « agrandir l'espace francophone ». Comment on en est venus à vouloir accueillir les anglophones bilingues, cela aussi constitue une évolution du « nous » francophone. Où cela va-t-il nous mener? Cela n'est pas très clair. Mais la nécessité de l'immigration et les questions identitaires qui se posent à la suite de démarches qui visent à agrandir cet espace socio-culturel, ce sont là des enjeux que nous connaissons et que nous explorons, dans leurs réussites et leurs échecs, depuis quelque temps déjà.

Pouvons-nous apprendre quelque chose aux Québécois sur ce chapitre? Difficile à dire. Mais face à certaines questions portant sur la langue, sa préservation, l'intégration de l'autre et la réussite identitaire, les Québécois auraient tout de même grand intérêt à s'intéresser à ce qui se fait dans les provinces voisines. Car la nécessité de préserver le français, en arrivant à intégrer le mieux possible des personnes venues de tous les horizons à une société au départ tricotée serrée, représente un défi commun aux Québécois et aux francophones de toutes les provinces canadiennes.



Citation DE LA SEMAINE

« Chaque chanson doit avoir de l'animation parce que garder un enfant intéressé pendant une heure, c'est tout un défi. »

Damien Lussier, qui lance son nouvel album de chansons pour enfants.

■ **Page 14.**

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Avis aux lecteurs et aux annonceurs Noël

Veuillez prendre note des heures de tombée pour les numéros de *La Liberté* qui seront publiés pendant les Fêtes :
Date limite pour réserver votre espace publicitaire pour les numéros du 19 décembre 2007 et du 2 janvier 2008 : le 12 décembre 2007.
Date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro du 9 janvier 2008 : le 19 décembre 2007.

Veuillez également noter que :
Le journal ne sera pas publié le 26 décembre. Les bureaux de *La Liberté* seront fermés du 24 décembre au 2 janvier 2008.

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

Graham Fraser veut intervenir devant les tribunaux

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a déposé l'an dernier une cause devant le tribunal pour contester la fin du Programme de contastation judiciaire. Le commissaire aux langues officielles demande aujourd'hui à être entendu par le tribunal.

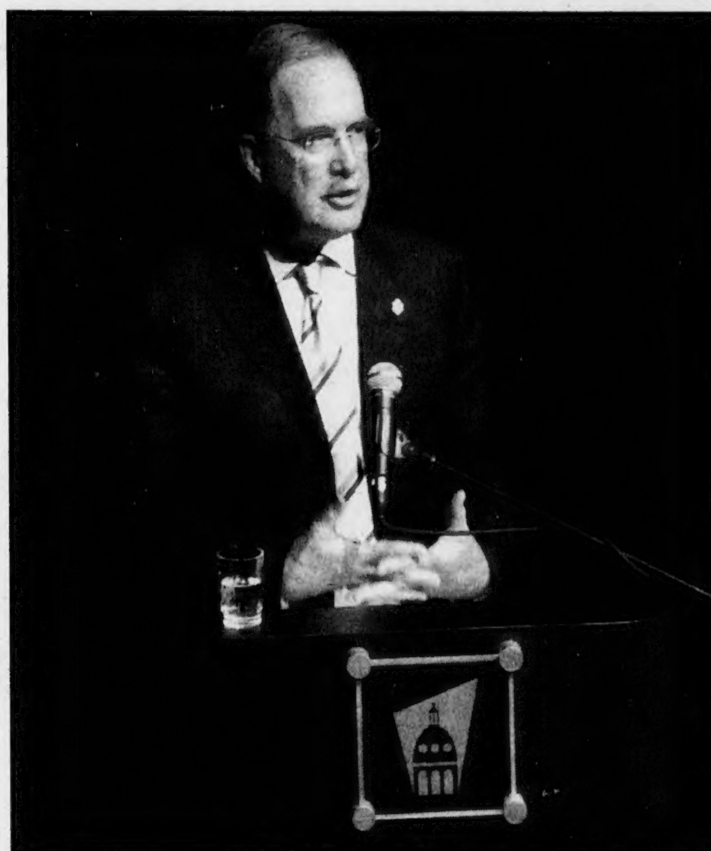
Danny JONCAS (APF)

En octobre, Graham Fraser accordait une dernière chance au gouvernement fédéral, pour que ce dernier révise sa position sur le Programme de contestation judiciaire. Le gouvernement n'ayant pas réagi depuis, le commissaire aux langues officielles demande maintenant à la Cour fédérale l'autorisation d'intervenir dans le litige qui oppose la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada au fédéral.

Rappelons que le rapport du commissaire aux langues officielles déposé en octobre, portait sur l'impact des compressions budgétaires annoncées par le gouvernement fédéral en septembre 2006. Ces compressions concernaient différents programmes, dont le Programme de contestation judiciaire (PCJ). Dans son rapport, Graham Fraser demandait au gouvernement de reconsidérer sa décision dans le meilleur intérêt des minorités linguistiques.

Face au silence du gouvernement, Graham Fraser veut maintenant intervenir devant le tribunal, à la demande des francophones. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, tente en effet de faire invalider les compressions de 2006 par la voie juridique.

« On n'a pas eu de réponse de la part du gouvernement, mais il avait été assez clair dans sa réaction face au rapport préliminaire. Pour nous, c'était impossible de laisser passer cette occasion de se faire entendre », indique Graham Fraser.



Archives La Liberté

Graham Fraser, lors de sa visite à Winnipeg cet automne, quelques jours avant le dépôt de son rapport.

« On croit fermement que l'abolition du Programme de contestation judiciaire a un impact néfaste sur la capacité des communautés de langue officielle en situation minoritaire de défendre leurs droits linguistiques », ajoute le commissaire qui estime que ces communautés doivent avoir accès aux tribunaux, et que le PCJ facilitait cet accès.

La FCFA accueille très bien la décision du commissaire aux langues officielles car elle constituera un appui de taille dans ce dossier. Les parties tentent présentement de fixer une date d'audience. La cause pourrait être entendue dans les premiers mois de 2008.

Un précédent

L'intervention du commissaire aux langues officielles dans ce litige viendrait offrir un solide appui à la FCFA et permettrait à un tribunal de se prononcer, pour la première fois, sur le comportement du gouvernement fédéral concernant la partie 7 de la Loi sur les langues officielles depuis qu'elle a été amendée, à l'automne 2005. Selon les exigences de cette nouvelle partie 7, les institutions fédérales doivent veiller à l'adoption de mesures positives pour favoriser l'épanouissement des minorités linguistiques.

« Dans le cas de l'abolition du Programme de contestation judiciaire, c'est assez loin d'une mesure positive. J'ai toujours pensé qu'un des éléments très important de mon mandat serait de veiller à ce que la loi amendée en 2005 soit appliquée. On se retrouve présentement devant le premier test et le résultat de ce test va être déterminant pour l'avenir », soutient Graham Fraser.

Le commissaire tient d'ailleurs le même discours à l'intérieur de l'affidavit qui accompagne sa demande d'intervention auprès de la Cour fédérale.

Graham Fraser croit que sur la partie 7 de la Loi, son intervention devant le tribunal « apportera un point de vue utile et différent » de ceux du gouvernement et de la FCFA.

Recensement de 2006

Plus de francophones qu'en 2001?

Les données de Statistique Canada tirées du dernier recensement et portant sur la langue seront dévoilées le 4 décembre.

Danny JONCAS (APF)

Statistique Canada publiera le 4 décembre les données du recensement national de 2006 portant sur la langue. Ainsi, après avoir obtenu les données portant entre autres sur la population, l'âge, le sexe et l'état matrimonial, on saura finalement si le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec a augmenté depuis 2001, date du recensement national précédent.

De 1996 à 2001, le nombre de francophones en situation minoritaire avait augmenté d'environ 10 000 personnes. Selon les données du recensement de 2001, on comptait 980 300 francophones hors Québec. Toutefois, malgré le fait qu'ils étaient plus nombreux, ils ne représentaient que 4,4 % de la population vivant à l'extérieur du Québec, alors qu'ils étaient 4,5 % en 1996.

Pour l'instant, toute prédiction ne serait que pure spéculation, mais on peut sans doute s'attendre à ce que le nombre de francophones vivant en Alberta et en Colombie-Britannique ait augmenté, compte tenu de la situation économique plutôt forte de ces deux provinces. À titre d'exemple, le nombre de francophones en Alberta avait augmenté de 12,6 % entre 1996 et 2001, pour se chiffrer à 62 250 personnes.

L'Ontario, où vivent plus de la moitié des francophones hors Québec, avait vu sa population francophone augmenter de seulement 1,9 % au cours de cette même période. Un tel phénomène s'explique par la migration des gens entre différentes provinces.

Pour l'ensemble des communautés francophones au pays, ces données sont importantes. Elles sont utilisées par les différents paliers de gouvernement afin de déterminer les services qui seront offerts aux francophones. Les données du 4 décembre auront cependant moins d'impact à ce chapitre puisque le gouvernement fédéral se base sur les statistiques du recensement à tous les dix ans pour déterminer si le nombre de francophones dans certaines régions du pays justifie l'offre de services en français. Il l'avait fait en 2001 et en fera de même lors du recensement de 2011.

À la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, on précise que ce dossier sera suivi de près. Le premier ministre Stephen Harper a annoncé, il y a un peu plus d'un mois, que son gouvernement allait renouveler le Plan d'action pour les langues officielles qui arrive à échéance le 31 mars 2008. La FCFA entend utiliser ces données pour mettre à jour ses profils des différentes communautés.

C'est Noël à La Liberté

Avis aux lecteurs et aux annonceurs

Veuillez prendre note des heures de tombée pour les numéros de *La Liberté* qui seront publiés pendant les Fêtes :
Date limite pour réserver votre espace publicitaire pour les numéros du 19 décembre 2007 et du 2 janvier 2008 :
le 12 décembre 2007.
Date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro du 9 janvier 2008 :
le 19 décembre 2007.

Veuillez également noter que :
Le journal ne sera pas publié le 26 décembre.
Les bureaux de *La Liberté* seront fermés du 24 décembre au 2 janvier 2008.

– *La direction*

École Provencher

Les enseignants préfèrent l'immersion

Après des mois de litiges autour de l'avenir du programme 50/50, le syndicat des enseignants de la Division scolaire Louis-Riel se prononce en faveur d'un programme d'immersion à l'école Provencher.

Julien ABORD-BABIN

Après des mois de tergiversations et de débats entre la Division scolaire Louis-Riel (DSLR) et le comité scolaire de l'école Provencher, qui souhaite coûte que coûte protéger son programme 50/50, les enseignants se sont prononcés en faveur d'un programme d'immersion.

La présidente de la Louis Riel Teachers' Association, Madeline Mackenzie, a fait une présentation devant les commissaires de la DSLR lors de leur réunion du 20 novembre. Ses propos sont sans équivoque. « Le programme 50/50 ne répond plus à ses objectifs, a-t-elle déclaré. Maintenir ce programme ne rend pas services à nos élèves. Un programme d'immersion serait beaucoup plus approprié. »

Madeline Mackenzie a aussi tenu à soutenir le droit de la commission scolaire de décider du sort du programme 50/50. Ce pouvoir avait été remis en question lorsque le ministre de l'Éducation, Peter Bjornson, avait fait parvenir à la DSLR une lettre, datée du 16 juillet, dans laquelle il faisait valoir que l'élimination de tout programme d'éducation français devait recevoir son autorisation. Il y affirmait qu'il ne voyait aucune raison d'abolir le programme 50/50, une position qu'il maintient toujours. Depuis cette sortie, le sort de l'école Provencher reste en suspens.

La DSLR reste convaincue que le programme de français partiel n'a plus sa place et que l'école Provencher doit adopter l'immersion. « Ce genre de programme a été conçu dans les années 1960 pour les francophones, mais ce ne sont plus eux qui le suivent, estime le directeur général de la DSLR, Terry Borys. Il est complètement démodé. Le programme 50/50 n'est pas reconnu par la Province, la Division scolaire franco-manitobaine n'en veut pas et plusieurs études montrent que l'immersion donne de meilleurs résultats. Du point de vue des éducateurs, le programme 50/50 n'a plus sa place. Seul un petit groupe de parents s'acharne pour le maintenir. »

La division scolaire et le syndicat des enseignants affirment tous deux que l'ensemble des éducateurs s'entendent sur la nécessité d'instaurer l'immersion à l'école Provencher. Les parents restent quant à eux convaincus que le programme 50/50 doit être maintenu.

« Beaucoup de francophones, souvent issus de familles exogames, sont inscrits à l'école Provencher, affirme Asha Pereira, membre du comité de parents. Plusieurs d'entre nous avons des enfants qui, une fois sortis de l'école Provencher, ont intégré des programmes avancés au secondaire et réussissent très bien. Il est totalement faux de dire que nos enfants ne sont pas aussi bien préparés et n'apprennent pas aussi bien le français que dans un programme d'immersion. »

La DSLR a entamé des négociations avec les parents pour arriver à un compromis. La proposition initiale de la division était d'instaurer un programme d'immersion dès septembre 2008. Depuis, elle a offert d'étendre la période de transition sur plusieurs années, de façon à ce que tous les élèves présentement inscrits au programme de français partiel puissent le terminer.

Le comité de parents a présenté un rapport aux commissaires de la DSLR. Reçu officiellement durant la réunion du 20 novembre, le rapport rejette cette offre. Les parents demandent qu'une étude indépendante soit menée pour évaluer le programme 50/50. Ils déplorent aussi le manque de transparence de la DSLR et exigent qu'une lettre soit envoyée à tous les parents pour les informer des intentions de la Division. « Beaucoup de parents ne savent pas si le programme 50/50 sera encore en place pour la prochaine rentrée, explique Asha Pereira. Il y a beaucoup de confusion en ce moment. »

École Henri Bergeron

Le sort de l'école Henri-Bergeron est lié à celui de l'école Provencher. Si cette dernière adopte un programme d'immersion, les élèves des deux écoles pourraient éventuellement être réunis sous un même toit.

En ce moment, l'école Henri-Bergeron est fréquentée par 170 élèves de la maternelle à la 6e année. L'école Provencher compte quant à elle 267 élèves de la maternelle à la huitième année, mais pourrait en accueillir 475.

Toute discussion quant à l'avenir de l'école Henri-Bergeron devra toutefois attendre. « Avant qu'on puisse prendre une décision, il faudra déterminer ce qui se passe avec l'école Provencher », explique Terry Borys.



photo : Julien Abord-Babin

La présidente du syndicat des enseignants de la DSLR, Madeline Mackenzie, en faveur de l'immersion pour l'école Provencher.

Dossier de la semaine... Accommodements raisonnables

Un débat raisonnable?

Atténuer les mécontentements ou raviver la peur de l'autre?
La Commission Bouchard-Taylor ne sera pas sans conséquences sur la société québécoise.

Simon GOUIN

Racistes ou xénophobes, certains propos entendus lors des auditions de la Commission Bouchard-Taylor donnent une image déplorable du Québec. Le travail de la Commission Bouchard-Taylor est-il pour autant entièrement critiquable? La Commission n'est-elle pas aussi le lieu de l'expression de préoccupations légitimes concernant l'identité des Québécois et le devenir de la francophonie? Deux sociologues, Martin Geoffroy et Martin Meunier, livrent leurs avis sur ce sujet aux multiples aspects.

Un malentendu de départ?

La Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, plus connue sous le nom de Commission Bouchard-Taylor, a été créée en février 2008 par le premier ministre, Jean Charest. Elle a pour but de répondre aux « expressions de mécontentement qui se sont élevées dans la population autour de ce qu'on a appelé les accommodements raisonnables ». En mars 2008, les deux coprésidents de la Commission, Gérard Bouchard et Charles Taylor, devront rendre un rapport afin de dresser le portrait de la pratique des accommodements raisonnables et de proposer des voies de réformes.

Mais si le mandat de la Commission était clairement défini, ses résultats sont pour l'instant plus mitigés.

« Je crois qu'il y a un malentendu de départ, explique le sociologue de l'Université de Moncton, Martin Geoffroy. Les gens ne comprennent pas ce qu'est, un accommodement raisonnable. L'erreur a été de commencer la Commission Bouchard-Taylor sans avoir préparé le public. »

De nombreux amalgames

« Les gens pensent que les accommodements raisonnables permettent de faire n'importe quoi, précise l'expert en sociologie des religions. Or, ils fixent au contraire les limites raisonnables de la liberté de religion, établie par la Charte canadienne des droits et des libertés de 1982. »

Ce débat se mélange aussi avec celui sur l'immigration. L'idée répandue est que les accommodements raisonnables sont demandés essentiellement par la population immigrée. « La plupart du temps, ce sont des Canadiens de souche qui demandent un accommodement, rectifie Martin Geoffroy. De même, les chrétiens sont ceux qui en réclament le plus, et non les musulmans! »

Le poids des médias

Ces nombreux préjugés sont véhiculés par les médias à la recherche de propos "sensationnels". « La portion la plus spectaculaire des propos est sans cesse retransmise, alors qu'elle représente moins de 5 % », souligne le directeur de recherche du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités de l'Université d'Ottawa, Martin Meunier.

Pour ce sociologue, la majorité des propos sont ouverts aux accommodements raisonnables mais expriment un questionnement identitaire « tout à fait normal ». « Un véritable problème est posé à travers ces débats, affirme-t-il. C'est celui de la définition de "québécois". Qu'est ce que cela veut dire et comment veut-on que cette définition évolue? »

Une réflexion identitaire

La Commission Bouchard-Taylor ne révélerait ni un raidissement identitaire de la société québécoise, ni un rejet de l'autre, mais bien une réflexion sur soi-même. Pour comprendre ces interrogations, Martin Meunier estime qu'il est important de les replacer dans un contexte précis. « Depuis l'échec des deux référendums à propos de l'indépendance du Québec, les Québécois sont entrés dans une ère de défaite et de repli, et leur fierté s'est un peu édulcorée, analyse-t-il. Dans un contexte de mondialisation qui bouleverse toutes les frontières, leur identité est fragilisée et ils se demandent si le peu qu'ils ont réussi à obtenir sera remis en question. »



photo : Simon Gouin

Martin Geoffroy : « La plupart du temps, ce sont des Canadiens de souche qui demandent un accommodement ».

« Il ne faut pas oublier que les Québécois sont une minorité, note Martin Meunier. Leur nombre diminue d'année en année, ce qui provoque une recherche identitaire et de l'inquiétude. »

En faisant débattre la population, les commissaires avaient fait le pari de provoquer une "catharsis sociale". « La question était : vaut-il mieux taire le débat ou le rendre public?, remarque Martin Meunier. Dans de nombreux pays, ce débat a lieu même s'il est moins rendu public. Pour le Québec, difficile de savoir ce qui était préférable. Mais ce qui est sûr, c'est qu'un rattrapage devra avoir lieu une fois la Commission terminée. Des ponts seront à refaire. »

« Saint-Boniface est un modèle »

Simon GOUIN

Alors que le débat sur les accommodements raisonnables fait rage au Québec, cette discussion ne semble pas se produire au sein de la communauté franco-manitobaine de Saint-Boniface. « Saint-Boniface est un modèle d'accommodements raisonnables », déclare le sociologue des religions de l'Université de Moncton, Martin Geoffroy. Selon cet ancien professeur du Collège universitaire de Saint-Boniface, cela s'expliquerait par deux raisons : une plus grande tolérance religieuse et la nécessité impérieuse de l'immigration.

« La première différence entre le Québec et la communauté franco-manitobaine concerne la religion, explique Martin Geoffroy. Alors que le Québec s'est libéré d'un carcan religieux, la religion reste omniprésente dans le reste du Canada. Le modèle québécois se rapproche du modèle de laïcité française, qui exclut la religion de l'espace public. À l'inverse, le reste du Canada est influencé par le modèle des États-Unis où la religion est beaucoup plus présente. »

« 17 % des Québécois se rendent régulièrement à la messe, alors qu'il y a plus de 50 % de pratiquants chez les Franco-Manitobains, ajoute le sociologue. Or, des études ont montré que l'on tolère beaucoup mieux la religion de l'autre si l'on est soi-même croyant ou pratiquant. »

Outre cette question religieuse, la démographie de la communauté joue également un rôle important. Si les francophones du Québec sont minoritaires par rapport au reste du Canada, les Franco-Manitobains le sont encore plus. « Pour la communauté francophone, la seule manière de survivre est l'immigration francophone, précise Martin Geoffroy. Des programmes sont mis en place afin de susciter cette immigration, et par nécessité, on devient très accommodants. »

Selon Martin Geoffroy, beaucoup d'exemples illustrent ces accommodements réalisés en douceur. « Alors que la proposition de changer le nom de la Société franco-manitobaine en Société francophone du Manitoba a été refusée, peu de temps après, c'est Ibrahima Diallo, d'origine sénégalaise, qui a été élu président du conseil d'administration, une élection hautement symbolique, note Martin Geoffroy. Une limite à l'accommodement a été fixée, suivie de près par un rapprochement. »

L'exemple du CUSB

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est un lieu de rencontre des diversités où l'épanouissement des étudiants passe avant tout par le respect de leurs particularités.

Simon GOUIN

Avec 104 étudiants internationaux et 92 étudiants résidents permanents, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est un endroit où de multiples cultures se côtoient. Pourtant, selon le directeur des services aux étudiants, René Dupuis, toutes les particularités sont respectées.

« L'adaptation se fait dans les deux sens, explique-t-il. Les professeurs sont invités à mieux comprendre les particularités des étudiants, et les étudiants savent dès le début que l'objectif est qu'ils réussissent. »

Le CUSB distribue des guides à l'intention du personnel enseignant et des étudiants internationaux. Dans ce dernier, les habitudes des professeurs canadiens et leurs exigences sont exposées. Dans le guide destinés aux professeurs, le message est notamment d'essayer d'inclure tous les étudiants dans les activités proposées, en évitant les préjugés. Entre autres, on y souligne l'importance d'éviter « de réduire les différences en les banalisant », de se renseigner « sur les cultures d'origine des étudiantes et des étudiants » et de ne pas envisager « les individus ou les groupes comme des stéréotypes ».

De nombreuses animations visent également à atténuer le choc culturel que peuvent rencontrer les étudiants internationaux à leur arrivée. « Notre idée est que nous pouvons avancer ensemble tout en étant différents, précise René Dupuis. Nous n'avons aucune préoccupation par rapport à l'habillement tant que cela n'a pas d'impact sur la capacité à étudier. L'ouverture au monde et la diversité des cultures est une richesse pour l'établissement. »

Le Collège a ainsi accepté la requête d'un groupe d'étudiants musulmans qui souhaitaient avoir accès à un endroit pour prier. « Pendant le Ramadan, les prières sont nombreuses au cours de la journée, explique René Dupuis. Auparavant, les étudiants étaient obligés de se déplacer en dehors du campus, ce qui pouvait nuire à leurs études. »

Dans ce même état d'esprit d'accommodement, des courriels sont envoyés aux professeurs afin de leur indiquer les dates du Ramadan. « Avec ce procédé, les professeurs sont mis dans une situation de confort dans laquelle ils peuvent agir pour faciliter la vie des étudiants », estime l'ancien professeur de sociologie du CUSB, Martin Geoffroy.

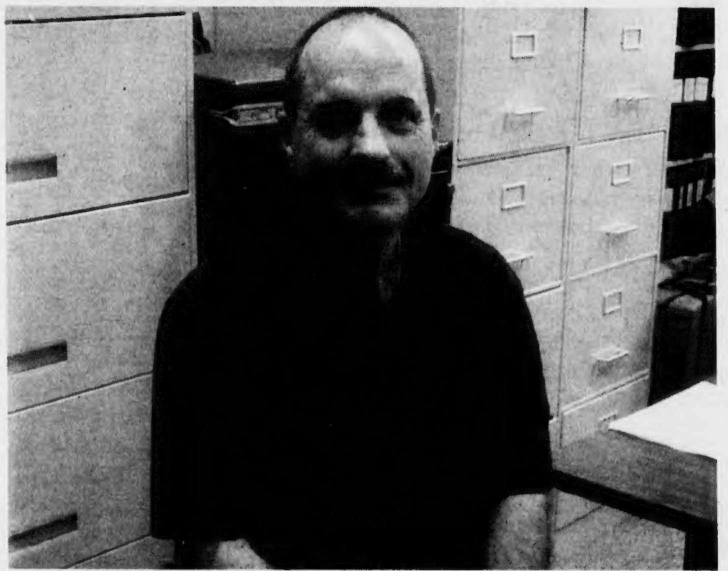


photo : Simon Gouin

René Dupuis : « Nous n'avons aucune préoccupation par rapport à l'habillement tant que cela n'a pas d'impact sur la capacité à étudier ».

Le voile et les sports

Patricia BITU TSHIKUDI

Le débat autour du port du voile dans les sports n'a rien de très nouveau et fait écho à plusieurs histoires qui ont soulevé bien des questions au Canada au cours des derniers mois.

Au Québec en février, une jeune fille s'était vue écartée d'un tournoi de soccer à Laval, parce qu'elle portait le Hijab (voile islamique), jugé trop dangereux pour sa sécurité. Deux mois après, deux autres jeunes musulmanes ont été mises face à une situation semblable, cette fois au tae kwon do.

Plus près de nous, l'affaire Hagar Outbih a soulevé le même genre de questions la semaine dernière. Cette jeune élève de l'école Christine-Lespérance a dû choisir entre enlever son voile pour une compétition de judo, ou quitter les lieux.

Cette histoire a ramené sous les projecteurs la question des accommodements qui fait couler beaucoup d'encre au Québec.

Dans l'univers du sport, les associations doivent-elles imposer le même uniforme à tous les joueurs, peu importe leur religion, ou doit-il y avoir accommodements?

Jusqu'à quel point la sécurité est-elle utilisée comme prétexte pour exclure des athlètes de confession différente?

« Il y a des règlements partout et je crois qu'il faut les respecter, estime le professeur de philosophie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Taïb Soufi. S'il y a un risque quelconque pour la sécurité de la jeune fille, je peux comprendre que ça pause un problème. Mais je crois aussi qu'il est trop facile de tomber dans un paternalisme de mauvais goût. Qui peut prétendre assurer notre protection plus que nous-même? »

Pour Sport Manitoba, « il est difficile de répondre à cette question de façon générale puisque tous les sports sont différents et comportent des règlements différents », soutient le responsable des communications Barry Moroz. L'organisme ne tient toutefois pas à se prononcer plus sur la question.

Le président de Soccer Manitoba, Hector Vergara se dit pour sa part « très conscient de la diversité culturelle de Winnipeg. Mais chacune des décisions prises doit répondre à la question primordiale de la sécurité. »

« Pour nous, la question de la sécurité des joueurs est très importante. On doit s'assurer que tout le matériel y compris les vêtements soient sécuritaires », poursuit-il.

Il explique toutefois « qu'avant de prendre une décision, il est aussi important de voir s'il n'y a pas moyen de trouver une solution entre les deux parties. Un vêtement ample comme un foulard par exemple, peut constituer un danger pour le joueur. On essaiera de voir s'il y a un moyen d'ajuster le vêtement en question, dans un souci de satisfaire tout le monde. »

Le professeur Taïb Soufi ne voit pas de problème à accommoder une personne qui voudrait porter son voile et faire du sport. « J'ai fait la rencontre d'une judokate musulmane il y a quelques temps ici même, à Winnipeg. Elle portait le voile et je peux vous dire que ça ne l'empêchait pas de mettre KO des hommes! », raconte-t-il avec humour.

À la Commission des droits de la personne du Manitoba, on ne peut pas se prononcer sur le cas de la jeune Hagar Outbih. La conseillère à la Commission des droits de la personne, Sarah Lugtig, prend toutefois en exemple une situation qui pourrait se produire en milieu de travail. Elle affirme que dans certains cas, il est possible que la sécurité de la personne ne constitue pas une raison suffisante pour justifier une décision jugée discriminatoire.

« Pour vous donner un exemple, un employeur a le droit de faire le choix de privilégier la sécurité de son employé au détriment de sa religion. Si toutefois la décision porte préjudice à l'employé, l'employeur se doit de voir dans quelle mesure il lui est possible d'accommoder son employé. Il sera alors tenu de justifier de façon objective sa décision à la commission des droits de la personne », explique Sarah Lugtig.

À l'heure actuelle, le cas est en médiation et les parents de la jeune Hagar Outbih qui souhaitent reprendre une vie normale n'ont pas voulu que leur fille accorde une entrevue à *La Liberté*. La mère de la jeune fille avait toutefois affirmé lors d'une interview donnée au Free Press, « soutenir la décision de sa fille de ne pas enlever le voile et que la décision prise par Judo Manitoba d'interdire à sa fille de participer au tournoi était une mauvaise interprétation et une insulte à l'Islam. »

Judo Manitoba pour sa part, n'a pas répondu à nos appels.

DROIT

Bilan positif pour l'AJEFM

Augmentation des membres, juges bilingues nommés aux différentes cours et nouveaux partenariats : l'année 2006-2007 a été bonne pour l'AJEFM.

Sophie DESRUISSEAUX

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) se porte bien. C'est le message qui est ressorti de son assemblée générale annuelle, le 19 novembre.

Le premier signe de ce bilan positif est l'augmentation des membres. En deux ans, l'AJEFM est passé de 48 à 85 membres. « Beaucoup de membres sortent des écoles d'immersion, connaissent le français et veulent desservir la population francophone », explique le président de l'AJEFM, Marc Marion.

Le Manitoba compte maintenant trois juges bilingues. Pendant l'année, le juge Glenn Joyal a été nommé à la Cour du banc de la Reine et le juge Richard Chartier à la Cour d'appel du Manitoba. Il fallait donc les remplacer à la Cour provinciale, ce qui a été fait. La Province a même nommé un juge bilingue supplémentaire. Les trois nouveaux juges bilingues sont Rodney Garson, Lee-Ann Martin et Michel Chartier.

L'AJEFM a rencontré les représentants de l'Aide juridique. Selon Marc Marion, la rencontre a été fructueuse. « Son site Internet est maintenant bilingue, mais l'organisme a de la difficulté à trouver des employés bilingues et nous espérons continuer de travailler avec lui », raconte-t-il.

Le problème de la main-d'œuvre bilingue qui frappe le Manitoba est une préoccupation pour l'AJEFM. L'organisation travaille avec Justice Manitoba pour favoriser l'embauche de personnel qui maîtrise le français. « Nous voulions qu'il y ait une étude sur la situation, mais aussi des recommandations pour agir », indique le directeur général de l'AJEFM, Rénald Rémillard.

L'association n'attend pas les bras croisés. « Nous allons dans les écoles pour montrer aux jeunes les possibilités de carrière du domaine de la justic : policier ou auxiliaires juridiques comme greffiers et secrétaires », révèle Rénald Rémillard.

D'autres activités ont été faites. L'AJEFM a, entre autres, établi un partenariat avec le Cercle Molière qui présentera la pièce *Douze hommes en colère.* « Cette pièce nous permet de sensibiliser les gens à la justice. Elle démontre ce que ça veut dire d'avoir accès à la justice », explique Rénald Rémillard.

Projets

Pendant la prochaine année, l'AJEFM continuera de travailler fort. Le Concours Laskin, une compétition prestigieuse, nationale et bilingue, se tiendra à Winnipeg. L'année passée, plusieurs membres de l'AJEFM ont aidé les étudiants d'expression française à se préparer au concours. Cette année, l'organisation souhaite jouer un plus grand rôle. « Le Concours Laskin est important puisqu'il s'agit de formation. C'est une question de ressources humaines. Il faut se plaindre du manque de main d'œuvre, mais il faut aussi trouver des solutions et le concours en fait partie », remarque Rénald Rémillard.

Pour que l'AJEFM continue ses progrès, il faudra que le financement soit présent. « Notre financement de base se termine le 31 mars 2008 et nous espérons qu'il sera renouvelé », indique Marc Marion. Selon Rénald Rémillard, il n'y a rien à craindre. « Tant que ce n'est pas renouvelé, il n'y a rien de sûr. Mais, i n'y a aucune raison de s'inquiéter », conclut-il.



photo : Sophie Desruisseaux

L'assemblée générale annuelle de l'AJEFM a été un vrai succès. Plus de 80 personnes y ont assisté.

DROIT

Le juge et les médias

Sophie DESRUISSEAUX

« Les médias sont essentiels à la préservation de la démocratie », a déclaré le juge John Gomery, lors d'un discours prononcé devant les membres de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM).

Le juge Gomery, invité d'honneur de l'assemblée générale annuelle de l'AJEFM a tenu un discours teinté d'humour qui n'avait qu'un seul but : convaincre la salle du rôle important des médias dans le bon fonctionnement du système judiciaire.

Retraité depuis août, le juge Gomery ne voulait pas être inactif et souhaitait aider le public à mieux comprendre le système judiciaire. Il est maintenant chroniqueur pour le Réseau de l'information (RDI) où il explique les différents dossiers chauds de l'actualité juridique. Cette nouvelle fonction l'a amené à réfléchir sur le rôle des médias.

« Les médias sont les yeux et les oreilles de la population. Il n'y a pas assez de place dans nos salles pour recevoir tous les citoyens qui voudraient assister aux procès. Les médias répondent donc aux droits du public de comprendre et d'entendre ce qui se passe », explique-t-il.

Le juge Gomery admet que le travail des journalistes n'est pas parfait : « Les journalistes ne garantissent pas des reportages parfaits, mais mieux vaut un système imparfait que rien du tout. Un des premiers gestes d'un gouvernement totalitaire est d'empêcher les journalistes d'assister aux procès ».

Ce dernier espère même changer le domaine de la télévision. Il souhaite que les reportages juridiques deviennent plus longs pour que les spectateurs aient une meilleure vue d'ensemble de la situation. « En travaillant avec RDI, j'ai dû apprendre à parler vite et à mettre en capsule les points essentiels, ce que je ne faisais pas en étant juge. Personne n'interrompt un juge quand il parle », raconte-t-il. « Mes patrons croient que l'auditeur moyen n'est pas intéressé ou capable de regarder un reportage plus long que 3 à 4 minutes. Je ne suis pas d'accord et à long terme, je veux convaincre mes collègues de ne pas sous-estimer la capacité intellectuelle des téléspectateurs », explique-t-il.

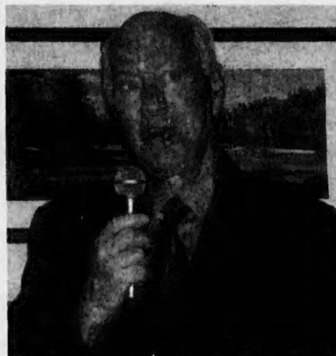


photo : Sophie Desruisseaux

Le juge John Gomery était l'invité d'honneur de l'AJEFM lors de leur assemblée générale.

Réactions

Le message principal a été retenu par l'auditoire. « On peut blâmer les médias, on peut blâmer le système judiciaire, mais l'important c'est que les médias jouent un rôle important dans la démocratie. Le juge Gomery démontre une sincérité et veut une société démocratique où il fait bon vivre », commente la directrice générale du Conseil communauté en santé du Manitoba, Annie Bédard.

SANTÉ

Raymond Lafond reconnu

La contribution de Raymond Lafond dans le domaine de la santé est reconnue.

Sylviane LANTHIER

Raymond Lafond, qui vient de prendre sa retraite après avoir œuvré de nombreuses années pour la Corporation catholique de la santé, sera reconnu pour sa contribution à ce secteur jeudi soir.

C'est l'Association catholique manitobaine de la santé qui l'honorera. « Tout ce que je sais, c'est que je serai reconnu, raconte Raymond Lafond avec le sourire. C'est sûr que ça me fait plaisir. tre reconnu par ses anciens collègues, c'est toujours très bien. Ce sont des personnes avec qui on a travaillé. »

Raymond Lafond a siégé 12 ans au conseil d'administration de l'association manitobaine, et a aussi siégé au conseil de l'Association catholique canadienne de la santé, dont il a été le président pendant deux ans.

Les associations catholiques de la santé regroupent des hôpitaux, centres de santé, foyers pour personnes âgées. Dans une société où la santé relève des gouvernements provinciaux et des régies que ces derniers mettent sur pied, la particularité de ces organismes catholiques est d'avoir appartenu à des congrégations religieuses ou d'y appartenir encore, et surtout de maintenir un conseil d'administration indépendant.

La gouvernance et les relations avec les gouvernements étaient des enjeux importants quand Raymond Lafond siégeait au conseil de l'association nationale, et le sont encore. « Nous, on croit que la meilleure façon de livrer des soins de santé à long terme, c'est que différentes parties puissent jouer différents rôles », plutôt que de concentrer tous les pouvoirs et tous les rôles au sein de l'appareil gouvernemental et de ses agences.

Au Manitoba, l'Association catholique de la santé regroupe des centres, foyers et hôpitaux catholiques, dont une bonne partie ont été fondés par les Sœurs Grises. La Corporation catholique de la santé, dont Raymond Lafond était le directeur général jusqu'à tout récemment, et qui regroupe les œuvres des Sœurs Grises, est donc une composante importante de cette association.

Raymond Lafond note qu'au Manitoba, on trouve neuf dénominations religieuses actives dans le domaine de la santé, dont les mennonites. « Avoir des associations, c'est une façon de se parler et de s'entraider », dit-il.

Depuis sa retraite, c'est l'ancien directeur général du Festival du Voyageur, Daniel Lussier, qui succède à Raymond Lafond à la tête de la Corporation.

WINNIPEG

Facture salée pour les contribuables

Les Winnipégois paieront plus cher leurs services d'aqueduc et d'égout dont les tarifs augmentent pour une deuxième année consécutive.

Patricia BITU TSHIKUDI

C'est fait : Les Winnipégois écopent d'une augmentation de la taxe d'eau qui sera de 25 % plus élevée qu'il y a deux ans.

Les questions portant sur la hausse de la facture d'eau et la limite des mandats des conseillers municipaux, ont été abordées lors de la rencontre mensuelle du conseil municipal de Winnipeg le 21 novembre.

Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, a proposé une motion visant à rejeter la hausse de 12 % de la taxe sur les services d'aqueduc et d'égout présentée par le maire Sam Katz. Cette augmentation est la deuxième en deux ans. Daniel Vandal affirme que le maire ne respecte pas sa promesse faite en 2004.

« Le maire Katz avait promis au moment de son élection de ne pas augmenter la taxe d'eau. Le gouvernement provincial a annoncé un investissement de 32 millions $ pour améliorer les infrastructures de la ville. Je ne vois pas pourquoi on aurait besoin d'augmenter la taxe d'eau », affirme Daniel Vandal.

Sa motion a cependant été rejetée lors du vote qui a eu lieu à la fin de la rencontre.

Le conseil a donc approuvé la hausse de cette taxe, qui augmentera de 25 % en deux ans. « Je trouve injuste que les contribuables aient à payer la facture », affirme Daniel Vandal.

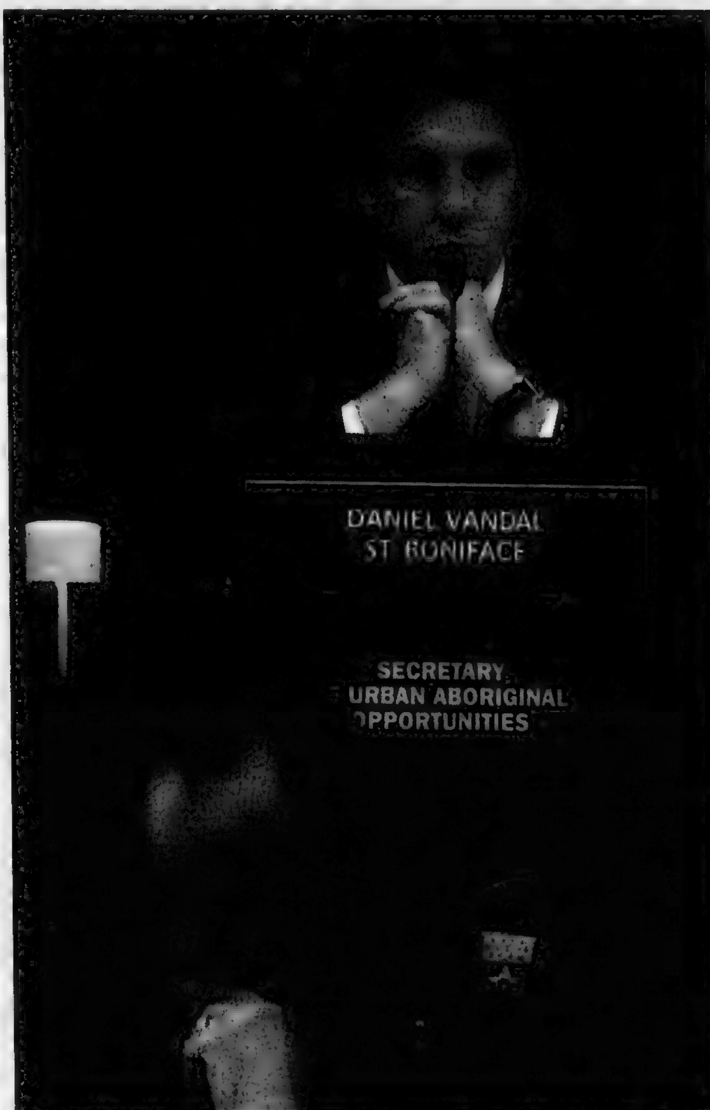


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Daniel Vandal a tenté en vain, de convaincre le conseil municipal de ne pas augmenter la taxe d'eau.

Quant à la question des mandats des conseillers municipaux, la motion qui avait été déposée par le maire Sam Katz a été rejetée. Cette dernière visait à établir une limite sur le nombre de mandats consécutifs qu'un conseiller municipal peut obtenir. « C'est important que les citoyens choisissent leurs représentants. C'est une question de démocratie, affirme Daniel Vandal. Je crois qu'il est possible de gagner des élections contre une personne qui est là depuis plusieurs années. Il s'agit de mener une bonne campagne. »

LITTÉRATURE

Du fantastique manitobain

L'auteure Tatiana Arcand mélange avec brio faits réels, légendes et fantastiques dans son nouveau recueil de nouvelles *Voyages au pays des maléfices*.

Sophie DESRUISSEAUX

Le livre ***Voyages au pays des maléfices*** de Tatiana Arcand plonge les lecteurs dans un monde de nouvelles fantastiques qui se déroulent en plein cœur du Manitoba.

L'auteure part de faits réels ou de légendes manitobaines et en fait une histoire mystique. « Il y a vraiment une famille française Rolanderie qui a habité au Manitoba et il existe un cimetière amérindien à l'extérieur de Saint-Laurent », donne pour exemple l'auteure. « J'ai donc puisé dans cette matière et je suis partie dans un autre monde », explique-t-elle.

Pour arriver à écrire ses nouvelles fantastiques, l'écrivaine utilise la méthode d'Edgar Allan Poe. Elle rend des éléments plausibles et sème le doute dans la tête du lecteur. « Chaque fait laisse place à interprétation. Le lecteur se demande si le personnage a rêvé, s'il est équilibré mentalement ou si l'histoire est réellement arrivée », indique Tatiana Arcand.

L'aventure a commencé lorsque l'auteure était professeure au Collège universitaire Saint-Boniface. Elle donnait alors un cours sur les contes et les nouvelles. « Les étudiants s'intéressaient particulièrement aux nouvelles fantastiques. Ils ont décidé d'en écrire et je suis entrée dans le jeu », raconte-t-elle.

Elle réalise néanmoins que ses étudiants rencontrent un problème. Ils ont de la difficulté à placer leur personnage dans une réalité qui leur est familière. « Si on veut que l'histoire se déroule sur la rue Saint-Denis à Montréal, il faut la connaître. Je disais donc à mes étudiants d'écrire sur leur réalité, mais ils me répondaient que ce n'était pas assez exotique. J'ai voulu leur prouver le contraire », indique-t-elle.

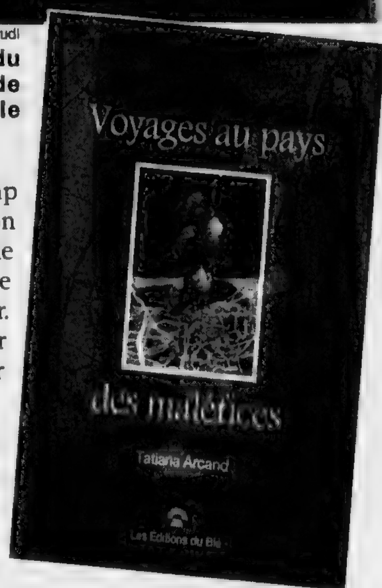
Son livre, réussi, s'adresse donc aux adolescents et aux jeunes universitaires qui aiment le frisson et les émotions fortes. « Pour arriver au frisson et à la peur, il faut faire beaucoup de lecture, mais la récompense est là, à la fin », dit l'auteure.

Ses histoires sont aussi remplies d'un vocabulaire diversifié et riche. « On ne peut pas se servir du même champ lexical pour décrire un frisson pendant les dix contes », affirme l'auteure. « De toute façon, il ne faut pas sous-estimer le lecteur. Il y a plein de dictionnaires pour l'aider. Pourquoi ne pas relever le défi? », continue-t-elle.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Tatiana Arcand lors du lancement de son recueil de nouvelles fantastiques le 25 novembre.



L'écrivaine souhaite aussi que son recueil permette aux lecteurs de connaître un peu plus le Manitoba. « J'ai été frappée par le fait que les étudiants ne connaissaient pas très bien le Manitoba, mentionne-t-elle. Ils devraient avoir une meilleure idée de ce qui les entoure. Il faut savoir d'où on vient pour comprendre qui on est et ce qu'on peut faire. Si mon livre pousse les lecteurs à chercher davantage d'informations sur les différents endroits, c'est tant mieux! »

Remerciements

De gros mercis à tous ceux et celles qui sont venus célébrer mon 90e anniversaire et aussi pour les beaux cadeaux.

Merci spécial à mes enfants, les organisateurs de cette belle fête.

Agnès Laurin

MUSIQUE

Oula la, revoilà Damien!

Au plus grand plaisir des petits, Damien Lussier lance un nouvel album pour enfants intitulé *Oula la*.

Julien ABORD-BABIN

Pour son troisième album pour enfants, Damien Lussier promet encore une fois des chansons amusantes pour faire bouger les jeunes tout en faisant sourire leurs parents. Éternel enfant, le chanteur se donne comme défi de composer des chansons qui plairont aux plus jeunes, tout en évitant de tomber dans la facilité.

« Ce que j'écris, c'est des chansons pour s'amuser, explique Damien Lussier. Je fais des chansons à répondre ou des chansons à geste pour que les jeunes embarquent pendant mes spectacles. Chaque chanson doit avoir de l'animation parce que garder un enfant intéressé pendant une heure, c'est tout un défi! »

Pour écrire ses chansons, Damien Lussier s'inspire du quotidien et de tout ce qu'il peut contenir de rigolo. Avant tout, il écoute et regarde ce qui se passe autour de lui parce que chaque chose amusante peut devenir une chanson. « Des fois il y a juste des choses qui cliquent, explique le chanteur. Ce sont souvent mes deux filles qui m'inspirent le plus. »

« Les sujets de mes chansons n'ont pas besoin d'être si profond, mais il ne faut pas que ce soit trop facile non plus, ajoute-t-il. J'essaie de garder une certaine subtilité pour incorporer l'adulte et le faire rire lui aussi. Puis il ne faut pas prendre l'enfant pour un idiot. »

Même s'il écrit pour des enfants, Damien Lussier tente de garder une certaine universalité dans ses sujets. « Par exemple dans ma chanson Marabou, je parle d'un enfant qui se réveille le matin de mauvaise humeur, explique-t-il. C'est quelque chose qui arrive à tout le monde et que tous pourront trouver amusant. »



photo : Julien Abord-Babin

Damien Lussier est de retour avec *Oula la*, son troisième album pour enfant.

La qualité de la composition est tout aussi importante pour le musicien qui incorpore des éléments de folk et de rock dans ses chansons. Il a un album pour adultes et chante avec le groupe Les vieux loups depuis quelques temps. C'est donc en musicien accompli qu'il approche la composition.

« Beaucoup de chanteurs pour enfants font trop enfant, estime Damien Lussier. Pourtant les enfants apprécient la musique. Ce que j'essaie de leurs donner c'est un avant-goût de musique adulte avec des paroles pour enfants. »

Pas de compromis à faire sur sa personnalité non plus. Contrairement à plusieurs chanteurs pour enfants qui s'inventent des personnages sur scène, Damien Lussier tient à rester lui-même. Cela ne l'empêche pas d'amuser et de divertir. « Beaucoup d'artistes ont l'impression qu'ils doivent se rabaisser pour parler aux jeunes, déplore-t-il. Quand je vais sur scène je reste moi-même et j'essaie de garder cela dans ma musique. »

Le lancement de ***Oula la*** aura lieu le 8 décembre à l'école Christine-Lespérance de 13 h à 14 h 30. L'entrée est gratuite et des CD seront disponibles.

Sortir...

Une visite de Patrick Watson



La formation montréalaise **Patrick Watson** sera à Winnipeg pour une représentation unique ce mercredi 28 novembre, au Centre culturel West End après une tournée qui les aura menés hors des frontières canadiennes. Les billets sont en vente à la billetterie du WECC au coût de 12 $. Tel : 783-6918 Le spectacle débutera à 20 h.

Secrets de poste



L'exposition **Postsecret**, de l'artiste Frank Warren est en montre jusqu'au 3 février au Musée des beaux-arts de Winnipeg. Des centaines de cartes postales envoyées au hasard à des inconnus dans la ville de Washington ont donné naissance à ce projet. En un mois, l'artiste aurait reçu plus de 150 cartes en réponse aux siennes. Ces cartes ont ceci de particulier qu'elles contiennent un secret des personnes qui les ont envoyées. Frank Warren a choisi de partager 24 de ces cartes.

De Kiev à Paris



L'Orchestre de chambre du Manitoba présente, **Explore the soundscapes of Paris to Kyiv with the MCO** le 4 décembre. Le concert réunira plusieurs artistes venus de l'orchestre d'Ukraine. On y retrouvera la vocaliste Alexis Kochan, le violoniste de jazz manitobain Richard Moody et le joueur de bandura (instrument ukrainien semblable à une guitare) Julian Kytasty, sous la direction d'Alain Tudel. Le prix des billets est de 26,50 $ pour les adultes et 7 $ pour les étudiants.

Soirée sax au CCFM



Le saxophoniste **Chris Gale** sera au Centre culturel franco-manitobain le 4 décembre. L'artiste torontois se produira à la salle Antoine-Gaborieau dans le cadre des soirées Mârdi jazz. L'entrée est gratuite pour tous. Le spectacle débute à 20 h.

MUSIQUE

De père en fils

C'est en famille que le guitariste David Larocque a décidé de remonter sur scène, le 1er décembre, à la librairie McNally Robinson.

Simon GOUIN

Dans la famille Larocque, la musique est une passion commune. D'ailleurs, c'est accompagné de ses fils, Nicolas et Éric, que David Larocque retrouve les plaisirs de la scène, après plusieurs années de repos.

« J'ai toujours continué à faire des concerts, explique David Larocque. Mais le rythme était moins intensif au cours de ces dix dernières années. » Au départ, le guitariste gagnait sa vie grâce à la musique. Il multipliait les concerts avec plusieurs formations de Winnipeg, dont l'Orchestre symphonique et l'Orchestre de jazz de Winnipeg et The Ron Paley Big Band. Il était aussi le directeur musical du 100 Nons. C'est à cette époque qu'il a crée la Chicane électrique.

Puis ses enfants sont nés, et le musicien a décidé de lever le pied. Il n'en oublie cependant pas sa passion. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, en plus d'être coordonnateur de la communication multimédia, David Larocque s'occupe également de l'enregistrement sonore au sein du studio. « La musique, dans ma vie, j'y pense tous les jours, avoue-t-il. J'essaie de m'organiser pour passer plus de temps avec une guitare. »

« Je compose des bandes sonores et des pièces musicales, indique David Larocque. Mais je mets la plupart de mon énergie dans le travail des interprétations et dans l'exploration des techniques d'improvisation. »



photo : Simon Gouin

La passion de la musique a été transmise de père en fils chez la famille Larocque.

« Dans le monde qui nous entoure, il y a de multiples distractions, ajoute le musicien. Je crois qu'il faut se trouver une passion. La musique, comme les autres domaines artistiques, représente la vie, la nature, la science... »

Sa passion, David Larocque l'a trouvée à l'âge de 12 ans, après le décès de son frère aîné âgé de 19 ans. Son frère disparaît et laisse derrière lui une guitare. « Depuis ce moment là, j'ai toujours voulu être comme lui et j'ai commencé à jouer, explique-t-il. Cette histoire, j'ai voulu la partager avec mes enfants. »

Nicolas, 13 ans, et Éric, 11 ans, sont ainsi devenus musiciens. Quand Éric s'entraîne sur sa basse et s'essaie au chant, Nicolas joue de la guitare électrique avec son groupe "Pédale de chiwahwah". Il a d'ailleurs participé à la Chicane électrique et a déjà composé ses propres chansons. « Si je suis assez fort, j'espère devenir musicien », souligne humblement le jeune garçon.

En attendant de suivre les traces de son père, Nicolas joue régulièrement avec lui. Réceptions, réunions, soirées d'entreprises : les occasions sont nombreuses et permettent une réelle complicité musicale. « C'est vraiment une bonne expérience, estime David Larocque. Puisque je suis son professeur de guitare, je sais comment il joue et il sait comment je joue. »

Éric devrait se joindre à eux pour le prochain concert, le 1er décembre, à la librairie McNally Robinson du centre commercial Grant. Accompagnés d'invités et du bassiste Jason Monroe, ils interpréteront des morceaux de jazz populaires et des mélodies de Noël.

MUSIQUE

La passion de la musique

Après 23 ans de carrière professionnelle bien remplie, la pianiste Michelle Grégoire a de nouveaux projets en tête. Elle est de retour à Winnipeg, le 2 décembre, au Park Theatre.

Simon GOUIN

Après avoir passé quatre mois en Alberta, la musicienne Michelle Grégoire est de retour à Winnipeg, le 2 décembre, pour un concert au Park Theatre (1). Elle y dévoilera de nouvelles créations, en compagnie du bassiste Steve Hamilton, du batteur Rob Siwik et du trompettiste Rick Boughton.

« Le Park Theatre est un beau petit endroit populaire pour les spectacles, souligne Michelle Grégoire. L'association Jazz Winnipeg y organise une série de concerts intitulée *Nu Sounds* qui encourage les musiciens à créer de la nouvelle musique. »

La composition et la création sont les talents de Michelle Grégoire. « Je crois avoir trouvé ma voie dans la composition en jazz », dit-elle.

Petite, Michelle Grégoire a pris le goût de la musique sous l'influence de sa famille. « La musique était une tradition chez nous, explique-t-elle. Des albums de musique étaient joués tout le temps. Il y avait souvent des fêtes de famille dans lesquelles on jouait de la musique. Pour ma mère, métisse, la musique représentait l'amour. Son père, décédé à un jeune âge, était pianiste. »

Michelle Grégoire a alors commencé à apprendre l'orgue. « Nous vivions à Sainte-Anne, et il n'y avait pas trop de choix, précise la musicienne. J'ai donc appris l'orgue, à Steinbach, jusqu'à l'âge de 17 ans. »

Progressivement, Michelle Grégoire s'est tournée vers le piano et le jazz. Elle a obtenu une maîtrise de musique en études de jazz à l'université de Floride. « Au début, je participais au 100 Nons en jouant de la musique populaire, indique-t-elle. Puis j'ai décidé d'apprendre le jazz pour m'améliorer. »

« J'ai toujours suivi mon instinct, ajoute-t-elle. On m'a aussi décrite très tôt comme une professionnelle qui prenait ses affaires en main. »

Michelle Grégoire est alors devenue une artiste reconnue et occupée. Côtoyant des musiciens renommés, enchaînant les répétitions et les concerts, elle sort son premier disque en 2004. « Ce premier CD a changé ma vie, estime-t-elle. Mes compositions ont commencé à être jouées à la radio. »

En plus de vivre de sa propre passion, la pianiste essaie de la communiquer. Elle donne ainsi des cours particuliers, essentiellement de jazz. « J'aime beaucoup enseigner mais cela demande un engagement exceptionnel sur le plan personnel. J'attends donc un retour de la part de mes élèves, dit Michelle Grégoire. Je préfère donner des cours en groupe, avec le Manitoba Conservatory of Music and Arts. »

L'artiste est également directrice de la programmation de la série des concerts de jazz canadiens du Centre culturel franco-manitobain. Elle est membre du conseil d'administration de Manitoba Audio Recording Industry (MARIA), et prépare un nouveau disque compact en créant de nouvelles compositions. « Désormais, je commence à trouver que je suis prête pour de nouveaux projets, déclare Michelle Grégoire. J'aimerais faire de plus en plus de solos et je suis aussi intéressée par la musique classique. »

Michelle Grégoire a été choisie pour participer au 35e congrès annuel de l'Association internationale pour l'éducation du jazz qui se déroulera du 9 au 12 janvier, à Toronto.

(1) Le concert se déroulera au Park Theatre le 2 décembre à 20 h au 698, rue Osborne. Tél. : (204) 989-4656.



Photo : Gracieuseté Michelle Grégoire

Michelle Grégoire : « J'aimerais faire de plus en plus de solos et de la musique classique. »

SAINT-BONIFACE

Métissage pour une bonne cause

Patricia BITU TSHIKUDI

Carrefour au Club 3 est la troisième soirée multiculturelle à avoir lieu au Club Traverse. Cette année, l'activité vise à collecter des fonds au profit du Centre Flavie-Laurent.

« Cette soirée est une occasion de présenter et de partager différentes cultures, affirme l'initiateur du projet, Guy Ferraton. Elle vient du désir de partager ce que j'ai reçu lors de mes nombreux voyages. »

Le Centre Flavie-Laurent est un organisme sans but lucratif qui offre des vêtements et du matériel de tous genres aux personnes dans le besoin.

Plusieurs activités sont prévues au cours de la soirée bénéfice. Au programme : de la danse, des chants, de la musique, des mets multiculturels et de l'artisanat.

« La soirée se déroulera en deux temps. Il y aura des kiosques d'artisanats où des produits du Congo et du Sri Lanka seront vendus. Les participants auront aussi l'occasion de goûter à des thés et des tisanes du Burundi en plus de déguster des mets typiques du Canada et de la Corée », explique Guy Ferraton.

Des artistes locaux se produiront aussi au cours de la seconde partie de soirée. On compte sur la présence de l'auteur-compositeur-interprète, Ron Bewski. Le groupe *Deuxième Take* offrira aussi une prestation de musique canadienne-française traditionnelle. La chorale coréenne de l'église Holy Cross chantera aussi quelques chants en coréen.

Des danseurs tamouls et des artistes comme Hervé Fiola et Véronique Demers se produiront au cours de la soirée.

Le groupe *Deuxième Take* profitera de l'occasion pour lancer son album *Vive la compagnie*. La formation anciennement connue sous le nom de *Dernière minute*, présentera quelques morceaux issus de son nouvel album qui comprend 36 chansons françaises revisitées.

La soirée se tiendra au Club Traverse dans le quartier Norwood. Le coût d'entrée est de 10 $ pour les adultes et de 5 $ pour les étudiants et les personnes à faibles revenus. La soirée débute à 20 h. Billets : 237-6465.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Guy Ferraton, initiateur et coordinateur du projet.

l'érudit



En Chine et au Rwanda

avec des élèves de la DSFM

■ PAGE 2

Un journal d'ACTION MÉDIAS publié dans le cadre des pages DANS NOS ÉCOLES

Un journal d'Action médias

Les textes de ce cahier de quatre pages sont écrits par quatre élèves de la DSFM qui suivent les cours d'initiation au journalisme offerts par **Action médias**. Ils sont publiés par *La Liberté* dans le cadre des pages **Dans nos écoles**.

Kevin Prada et Marie-Ève Fontaine, du Collège Louis-Riel, ont créé ce journal spécial dont ils ont été les rédacteurs en chef. En plus de décider du contenu de ce journal, ils ont façonné tous les détails de sa présentation visuelle et se sont initiés à la mise en pages.

Nicholas Lachance, de l'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne, et **Christopher Audet**, de l'école communautaire Gilbert-Rosset à Saint-Claude, ont relevé avec brio le défi de suivre tout le processus de création d'un article de presse écrite. De la réunion de production à la réalisation d'entrevues, en passant par la prise de photos et la rédaction, ils peuvent être fiers de leur collaboration à ce produit fait par eux, pour eux et leurs pairs!

Action médias est une initiative de La Liberté et d'Envol 91 FM. Sa mission est d'offrir aux jeunes, en français, de la formation en journalisme et en communication, susciter leur intérêt pour les carrières liées aux médias et développer le leadership et la pensée critique chez les jeunes.

À lire en page 3



Une jeunesse sollicitée :

un texte qui vous dit **POURQUOI** des jeunes s'impliquent... **ou pas.**

Le cellulaire à l'école : une menace?



photo : Dominique Philibert

Un billet de Marie-Ève FONTAINE

De plus en plus de gens possèdent des cellulaires; on traite même de « primitifs » ceux qui n'en ont pas! Et plus particulièrement, le nombre de jeunes qui se procurent un portable ne cesse de croître. C'est ainsi que l'on voit partout ces gadgets qui ne servent plus seulement à se parler, mais également à jouer, à prendre des photos, à faire des minis films, à écrire et envoyer des messages et même à avoir accès instantanément à Internet! Les jeunes utilisent leur cellulaire à l'école et plus particulièrement en salle de classe, ce qui nuirait à leur éducation.

Les cellulaires sont bannis au Collège Louis-Riel. Toutefois, ce règlement qui interdit l'utilisation du cellulaire à l'intérieur de l'établissement n'est pas toujours respecté par les élèves. Certains sortent même leur cellulaire pendant un cours pour écrire un message texte à un copain. Un message qui n'a, entre vous et moi, fort probablement aucun rapport avec la matière du cours en question, puisqu'ils se cachent sous les pupitres pour éviter le regard de l'enseignant. Le cellulaire offre des distractions et peut faciliter la tâche d'un élève qui veut tricher pour obtenir une bonne note pour son examen.

En plus des problèmes académiques et des professeurs qui s'arrachent les cheveux à cause du phénomène, celui-ci réduit le contact social en donnant une alternative au contact physique. En fait, avec l'arrivée des messages textes, on utilise de moins en moins le téléphone pour la raison qu'il a été inventé : la communication orale. Il serait intéressant de savoir combien de minutes par semaine sont utilisées par un adolescent possédant un cellulaire qui sont à des fins strictement pratiques et nécessaires?

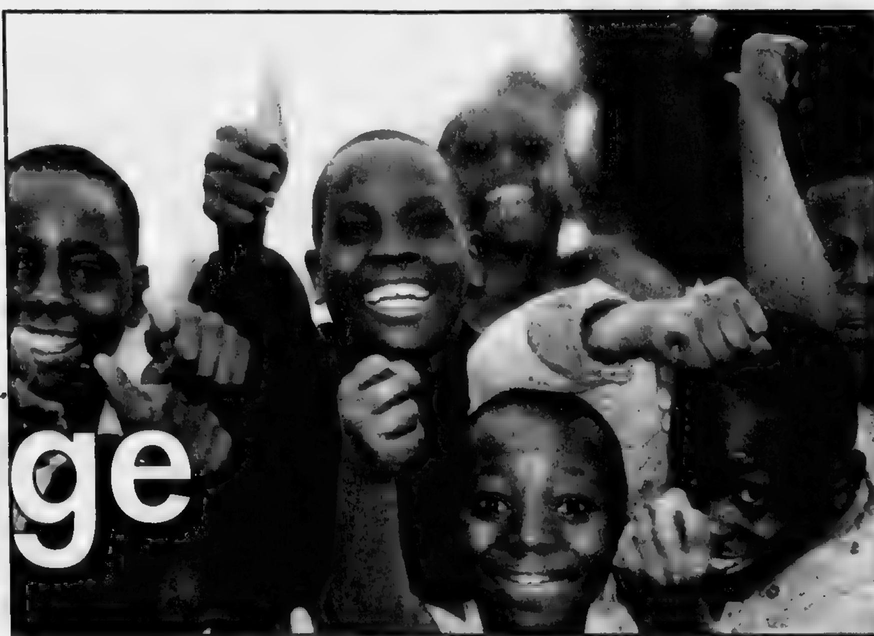
On dira, pour défendre le portable, que certaines personnes ont besoin d'un cellulaire pour leur emploi. N'est-ce pas que ce sont ces gens qui se trouvent déjà suffisamment occupés et qui se plaignent à longueur de journée parce qu'ils sont las de se faire appeler toutes les deux minutes? À moins que ce soit une urgence, fichez-lui la paix (on s'adresse ici aux cellulaires!).

Donc, en plus de réduire le contact social, cet appareil est source de beaucoup d'énervement. Cependant, on ne peut nier que le cellulaire est un outil de communication génial, puisqu'il est extrêmement pratique : on peut joindre quelqu'un instantanément! Mais justement, à quel point doit-on joindre une personne immédiatement?

Le cellulaire, c'est comme une voiture. Ce n'est pas un besoin fondamental à la vie, mais ça sert à aller plus vite. Mais est-ce réellement nécessaire d'aller plus vite? Ne nous-plaignons pas déjà sans cesse que nous avons un rythme de vie trop fou? Sommes-nous tout simplement gâtés par l'avancement rapide de la technologie et de sa mise en marché qui la rend si accessible, ou le cellulaire est-il devenu nécessité dans la société moderne?

La DSFM voyage

par Kevin PRADA



Les élèves de la DSFM voyagent souvent en Espagne ou en France. Cette année, on a voulu miser sur le côté humanitaire avec des voyages au Rwanda et en Chine. Bouclez vos ceintures pour une brève visite de ces destinations, qui changeront la vie des jeunes qui relèveront ce défi.

La Chine du bout du monde

Le groupe d'harmonie du Collège régional Gabrielle-Roy se rendra en Chine, du 21 mars au 3 avril prochain. N'ayant lieu que 150 jours avant les jeux Olympiques d'été 2008, ce voyage permettra à ces jeunes de représenter les talents musicaux du Canada français dans le cadre du *Canadian Band Salute to Beijing Olympics.*

Invités en février dernier à participer à cet événement, les élèves sont heureux de pouvoir représenter la francophonie canadienne, comme le souligne la directrice du groupe, Monique Guénette : « Le fait que ce soit la seule école francophone à s'y rendre représente une fierté pour nous, dit-elle. Nous sommes fiers de notre identité culturelle et du fait que nous sommes des jeunes musiciens canadiens! »

Ensemble, ils performeront soit seuls, soit avec les autres harmonies canadiennes invitées, formant ainsi un orchestre de plus de 350 personnes, et ce pendant neuf des 13 jours du séjour. Ces musiciens interprèteront des chansons folkloriques canadienne-françaises, du classique, sans oublier l'hymne nationale du Canada. Mais ils auront aussi la chance d'interpréter des pièces traditionnelles chinoises, dans le but de s'intégrer pleinement de cette culture lointaine.

« On va en Chine pour représenter le Canada, une chance qu'on ne vit pas tous les jours, souligne une des élèves participantes, Andrée Dubé-Smith. C'est un honneur d'être les seuls du Manitoba à s'y rendre. »

Il faudra évidemment faire un peu de tourisme une fois rendu si loin! Les élèves visiteront donc d'importantes villes telles que Pékin et Shanghai, et auront la chance de visiter de légendaires merveilles chinoises comme le fameux mur de Chine, la Place Tien An Men et l'Opéra. De plus, ils ne manqueront l'occasion extraordinaire de faire des achats sur les marchés cacophoniques de la Chine.

Pour contribuer à ce voyage, veuillez contacter Monique Guénette au Collège régional Gabrielle-Roy, au (204) 878-2147.

Les enfants du Rwanda

Du 20 mars au 5 avril 2008, des élèves du Baccalauréat International (BI) du Collège Louis-Riel se rendront au Centre César, au Rwanda. Cet établissement, érigé dans le but de rendre autosuffisants les femmes et les enfants victimes du génocide de 1994, se trouve à Kimironko, une banlieue de Kigali, la capitale du pays.

Durant ce voyage, les élèves auront l'opportunité de construire un mur de 97 mètres de long pour un orphelinat, ainsi que des passerelles entre les maisons chez les mères et les veuves. De plus, ils auront la possibilité de participer à des activités sportives et de leadership au sein des garderies et des écoles. Ils assisteront également à des cérémonies commémoratives du génocide, de façon à non seulement venir en aide aux Rwandais, mais aussi à se sensibiliser à leur culture et à leur histoire.

Ce voyage sera effectué dans le cadre du programme Ubuntu Collège Louis-Riel, qui a depuis déjà un an, amassé des fonds pour venir en aide à cette banlieue. Une des enseignantes responsables de ce projet, Christina Doche, affirme que ce projet s'est enraciné à la suite d'un simple reportage télévisé : « On a vu un reportage à Radio-Canada à propos de Nicole Pageau, la fondatrice du groupe Ubuntu Edmonton, et de son œuvre au Rwanda, dit-elle. Et comme on avait déjà mentionné qu'on voulait offrir quelque chose à nos élèves pour complémenter l'aspect international du BI, ça nous a donné l'idée. »

Avec deux collègues, elles ont formé un comité qui a, lui aussi, pris le nom Ubuntu, qui signifie Humanité en swahili. Ce comité a pour but de prélever des fonds pour les veuves et les orphelins de Kimironko. « En parlant avec Nicole Pageau, on a voulu faire en sorte que les élèves puissent donner plus que leur argent, mais aussi de leur temps et de leur énergie de façon concrète, poursuit-elle. Et c'est grâce à ce voyage que nous espérons accomplir cela. »

Christina Doche espère que ce séjour au Rwanda ouvrira l'esprit aux 25 élèves participants, et que ceux-ci pourront se rendre compte qu'un simple geste a le potentiel de faire toute une différence.

Si vous désirez apporter votre contribution pour ce voyage, ou encore pour le groupe Ubuntu Collège Louis-Riel, veuillez contacter Christina Doche au Collège Louis-Riel, au (204) 237-8927.

Faire l'école buissonnière?

Poursuivre des études supérieures tout de suite après l'obtention de son diplôme secondaire ou pas? Telle est la question épineuse à laquelle sont confrontés bien des jeunes adultes.

Marie-Ève FONTAINE

Quand un jeune finit le secondaire, à lui de décider s'il poursuivra ses études.

Et dans ce cas, dans quelle université? Certains choisiront plutôt de ne pas faire d'études supérieures. D'autres prendront, tout simplement, une année de congé académique afin de travailler ou de voyager. Mais, prendre une année sabbatique, est-ce une bonne décision?

La plupart décident de faire des études universitaires l'année qui suit l'obtention de leur diplôme secondaire. Pour eux, c'est une façon de ne pas perdre de vue leurs ambitions. Mais un étudiant du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Jonas Desrosiers, dit regretter son choix de poursuivre ses études tout de suite après le secondaire. « Au début de l'année, j'ai dû faire des demandes de prêts étudiants qui me semblent énormes, avance-t-il. Maintenant, je réalise que j'aurais dû prendre une année pour travailler et financer mes études. Là, j'ai un emploi qui m'aide à rembourser mes prêts. » Jongler entre l'école et le travail n'est pas un jeu d'enfant. « Je travaille, mais mon horaire est tellement chargé que je dois laisser tomber un cours. »

Cependant, ce ne sont pas tous les étudiants qui subissent les effets d'un état financier précaire et d'autres raisons peuvent les pousser à prendre une année sabbatique. Pour Jennifer Looker, la décision de prendre ce congé s'est imposée autrement. Elle, comme une majorité d'adolescents finissant le secondaire, était indécise face au domaine d'études à choisir et remettait en cause son envie, sa raison d'aller à l'école. Malgré tout, elle s'est inscrite au CUSB immédiatement après le secondaire, mais lors des vacances de Noël, elle a décidé d'abandonner ses études. « Je me suis demandée : "Pourquoi suis-je à l'école?", se souvient-elle. Ça faisait 13 ans que j'étais étudiante. Je l'ai été toute ma vie : c'est pour ça que j'ai voulu prendre une pause. »

La jeune femme a décidé de devenir monitrice de langue en Colombie-Britannique pendant neuf mois. Une expérience qui l'aura aidée à constater que, finalement, ce domaine n'était pas fait pour elle. « Après mon expérience en Colombie-Britannique, je voulais absolument retourner à l'école!, confie-t-elle. C'est ça qui m'a motivé. J'ai donc repris les études de plus belle cette année et je désire obtenir un baccalauréat en sciences. »

Une année sabbatique peut, en fin de compte, être pratique pour ceux qui ont besoin d'argent, de motivation ou qui se questionnent sur la direction à prendre. Il faut toutefois s'en méfier; quand on goûte à la liberté, on peut se laisser distraire et cela peut mettre en péril les projets d'avenir...

La jeunesse sollicitée

Les organismes francophones font des pieds et des mains pour attirer les jeunes à leurs activités. S'installe une compétition amicale, car il est difficile de prévoir un calendrier où chacun a sa place.

Kevin PRADA

À une époque où les sports, le marché du travail ainsi que l'école semblent prendre le devant dans l'agenda souvent chargé des jeunes, il est de plus en plus évident que les activités culturelles offertes à ces derniers commencent à perdre de leur importance. Ce phénomène devient sans aucun doute plus apparent, mais quelles en sont les raisons?

D'après la directrice générale du Conseil jeunesse provincial (CJP), Roxane Dupuis, « le taux de participation de la jeunesse franco-manitobaine a grandement diminué depuis les cinq dernières années. » Selon elle, ce phénomène est dû à l'introduction de plusieurs programmes scolaires qui sont exigeants pour les jeunes, tel le Baccalauréat International. D'accord pour dire que ce programme est essentiel à l'avancement de la communauté, il fait tout de même compétition avec les activités du CJP telles que la Furie et les Parlements jeunesse, car manquer une ou plusieurs journées d'école pour assister à ces activités peut créer un retard difficile à rattraper.

Puis, on constate que les jeunes sont de plus en plus exigeants. Ils veulent souvent participer à des activités plus sensationnelles. « Avec la montée des influences très américaines comme MTV, explique-t-elle, les jeunes ont des attentes très élevées. C'est impossible de comparer le CJP à Walt Disney! »

Le Projet étudiant-animateur (PÉA), quant à lui, connaît aussi une baisse considérable de son taux d'inscriptions, dont la norme est de 15 à 20 étudiants. Il n'y a eu que six élèves intéressés cette année. C'est ainsi que le PÉA a dû être jumelé avec une seconde initiative du CJP, le colloque de leadership et d'actions communautaires (CLAC). « J'ai été impliquée au sein du CJP pendant plus de 15 ans, dit Roxane Dupuis, et je n'ai jamais vu une participation si basse, même si durant les dernières années, on a ouvert le programme aux écoles d'immersion. Cela pourrait s'expliquer par l'introduction d'autres options parascolaires comme Action médias.

« Il y a certains projets qui fonctionnent mieux que d'autres, affirme-t-elle. Le 28 septembre dernier, le village de Saint-Pierre-Jolys a accueilli plus de 680 jeunes dans le cadre du rassemblement annuel du CJP : la Furie. « Nous n'avons pas atteint notre objectif de 1 000 participants, confie-t-elle. Plusieurs facteurs ont retardé nos préparatifs, comme le manque d'appui de la DSFM. Cela a entraîné un manque de publicité dans les écoles. Mais malgré cela, le CJP considère cet événement comme une réussite. »

Les activités qui réussissent le mieux pour le CJP semblent être celles qui sont de nature plus spontanée. « Les jeunes ne veulent pas s'engager parce qu'ils ne connaissent souvent pas leurs plans longtemps à l'avance, pense Roxane Dupuis. Des activités comme le Réveillon, où aucune inscription n'est requise, et où le coût d'entrée n'est qu'une boîte de conserve pour Moisson Winnipeg, semblent avoir plus de succès. »



Archives La Liberté

Des membres de la LISTE de la saison dernière ont raffolé du Tournoi tremplin, qui leur a donné la chance de mettre en vedette leurs talents de comédiens dans une atmosphère en français.

Jocelyne Lavack, élève au collège régional Gabrielle-Roy, pense que pour améliorer la participation chez les jeunes, il faut que ces derniers prennent les devants et donnent l'exemple en s'impliquant davantage. Voilà déjà deux ans que Jocelyne est improvisatrice au sein de la Ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante (LISTE) de la DSFM, et pour elle, c'est l'ambiance chaleureuse qui l'incite à y revenir. « La LISTE donne une atmosphère dans laquelle on a l'air de gros niaiseux, mais ça ne dérange personne, dit-elle. C'est un environnement dans lequel on se fait accepter pour ce qu'on est, vu que tout le monde est aussi fou que nous, et dans lequel il est très facile de se faire des amis. »

Selon Jocelyne Lavack, créer des liens et apprendre à mieux se connaître au sein des écoles est la clé du succès. « L'ajout d'activités à l'école, comme des activités brise-glace, pourrait aider les gens à se connaître, estime-t-elle. Ça nous permettrait de parler en français dans le cadre d'une activité, tout en restant soi-même. Et quand on se connaît mieux, on peut sortir de sa coquille plus facilement. »

Il y a encore de l'espoir de faire revivre les ardeurs de la jeunesse francophone au Manitoba : « Je suis toujours encouragée parce qu'en travaillant avec les jeunes, je vois tout leur cheminement et leur potentiel, conclut la directrice du CJP. Ils ont des idées novatrices, originales et de l'énergie à revendre. Je sais donc que la francophonie sera entre bonnes mains! »

Vox pop

Participez-vous à des activités en français? Pourquoi?

Miguel Chartier du Collège régional Gabrielle-Roy : NON!



« Je préfère les choses en anglais, j'ai plus d'amis qui le parlent. Les activités en anglais sont souvent plus diversifiées que celles en français. Aussi, ça peut être parfois un peu bizarre de faire certaines choses en français qui sont habituellement faites en anglais. »

Renée-Claude Gratton du Collège régional Gabrielle-Roy : PARFOIS!



« Étant étudiante dans une école francophone, je suis forcée de participer à ce genre d'activités. Mais si ce ne sont pas des activités de mon école, et si je ne connais pas des personnes qui y vont, je n'y participerai pas. Malgré cela, c'est important que les activités soient offertes en français parce que c'est ma langue première et cela peux aider à renforcer ma francophonie. »

Éric Brault du Collège louis-Riel : OUI!



« Parce que c'est intéressant de rencontrer et de travailler avec des gens francophones du Manitoba ainsi que de l'Ouest Canadien. En plus, c'est de cette façon qu'on peut garder notre culture bien vivante ici. »

Christine Guyot du Collège louis-Riel : OUI!



« Parce que ça me permet d'explorer ma vie francophone et de vivre en français, pas juste d'étudier en français. Je peux m'épanouir en français, m'amuser en français, profiter de ma culture. Et surtout, les crapauds francophones sont beaucoup plus beaux que les crapauds anglophones! »

Erin Gallagher-Cohoon du Collège louis-Riel : OUI!



« C'est important d'utiliser nos capacités linguistiques pour ne pas perdre notre culture. La culture, c'est une différente façon de voir la vie. Quand on parle en français, on utilise des expressions et idées différentes qui ne seraient pas exprimées de la même façon en anglais. »

De l'Autobahn... au Manitoba!

Chaque année, la rentrée scolaire apporte son lot de nouveautés. Mais pour une élève de l'école Pointe-des-Chênes, le mot nouveau ne suffit pas à décrire son début d'année scolaire.

Nicholas LACHANCE

Pour Sarah Best, élève en 12e année, il s'agit d'une nouvelle école dans un nouveau pays. L'adolescente allemande fait partie d'un groupe d'étudiants hors pays qui séjournent au Canada. Certains sont des immigrants qui déménagent de façon permanente tandis que d'autres sont des étudiants en voyage d'échange. Il s'agit du cas de Sarah Best.

« Je voulais étudier au Canada donc je me suis inscrite avec l'organisation *euro vacances* qui m'a ensuite placée à Sainte-Anne, explique-t-elle. Je n'avais pas le choix d'une province en particulier. Je choisissais seulement si je voulais habiter une région francophone ou anglophone. » N'ayant jamais visité le Canada, Sarah Best fut surprise en arrivant à Winnipeg, au début du mois de septembre. « C'est tellement plat, affirme l'élève émerveillée, et la nature est tellement belle! »

Pour sa part, Jocelyne Hupé, enseignante à l'école Pointe-des-Chênes, avait lancé l'idée d'y accueillir un élève d'outre-mer. Cette année, quand la direction lui a annoncé que l'école allait recevoir une élève d'Allemagne, la professeure a tout de suite accepté de l'héberger chez elle. « Puisque c'est moi qui aie lancé l'idée, j'ai dû accepter de recevoir Sarah chez moi », lance-t-elle en riant.

Le séjour de Sarah se déroule très bien. Au début, la communication était une légère difficulté, mais maintenant l'élève et sa famille canadienne s'entendent à merveille. « L'expérience est fantastique, déclare la mère d'accueil, Jocelyne Hupé. Sarah est une personne très ouverte et curieuse. Elle veut vivre pleinement l'expérience scolaire et familiale. Elle s'entend bien avec les membres de notre famille. Dans le fond, elle est ma nouvelle petite fille! »

La famille Hupé n'a pas perdu de temps pour initier Sarah au pays incroyable qu'est le Canada. En séjour à Régina, ils ont visité le Musée de la Gendarmerie royale. De plus, ils ont voyagé aux États-Unis afin de donner à l'élève l'opportunité de voir un autre pays. Pour l'année qui vient, les Hupé planifient plusieurs excursions. « Nous voulons visiter Banff durant les vacances de mars, souligne Jocelyne Hupé. Ici, nous allons également voir une présentation du Cercle Molière en plus de visiter le Musée du Manitoba. »

La jeune fille de 17 ans est très impressionnée par la vie quotidienne au Canada. « Les Canadiens sont riches!, lance-t-elle. Ils ont tous leur propre maison et leur automobile. Il y en a tellement et tout est énorme! En Allemagne, je vis dans un appartement avec mes parents. Ici, même la nourriture est grand format! Les cruches de lait et les pots de margarine sont immenses! », ajoute-t-elle.



photo : Nicholas Lachance

L'Allemande Sarah Best, élève en 12e année, fait partie d'un groupe d'étudiants hors pays qui séjournent au Canada. Elle vit présentement une pleine année scolaire à l'école Pointe-des-Chênes.

Quant à l'école, l'élève de Pointe-des-Chênes est ravie de son nouveau milieu scolaire. « C'est vraiment *cool* et c'est tellement petit, constate-t-elle. En Allemagne, mon école accueille 1 500 élèves tandis qu'à Pointe-des-Chênes, il y en a seulement une centaine au secondaire. » Quant aux matières enseignées, Sarah se débrouille bien même si le système scolaire est différent de celui de son pays d'origine. « En Allemagne, nous n'avons pas de crédits, explique-t-elle. En plus, nous avons deux années supplémentaires. Par contre, les matières sont semblables à celles de ma nouvelle école donc je n'ai pas eu trop de misère à m'adapter. »

Les différences ne s'arrêtent pas là selon l'adolescente. « Le niveau de discipline est très différent au Canada, souligne-t-elle. Chez moi, on ne parle pas aux professeurs durant les cours. Ici, on peut poser des questions et converser avec le professeur pendant notre leçon. »

Bien que Sarah aime sa famille d'accueil, elle s'ennuie de ses proches et de ses amis. « Je parle à mes parents deux fois par semaine au téléphone, dit-elle. Ils me manquent énormément. Quant à mes amis, la plupart d'entre eux se sont inscrits au même programme que moi donc ils sont un peu partout dans le monde. »

D'ici son départ au mois de juillet, la vie sera sans doute pleine de surprises pour la jeune Allemande qui est prête à absorber le plus possible sur la vie des Canadiens. Reviendra-t-elle un jour au Canada? Elle ne le sait pas, mais jusqu'à maintenant, Sarah est heureuse de son expérience. « C'est vraiment *cool* ! », s'exclame-t-elle.



Mark Zuckerberg a fondé Facebook ... ans!

Ami de Facebook?

Il n'y a pas si longtemps, nous n'avions pas besoin d'un ordinateur pour ...user! Et le téléphone était le moyen le plus efficace de communiquer...

Christopher AUDET

À l'ère du digital, rares sont ceux qui ne passent pas au minimum quelques minutes par jour sur Internet. Des exemples comme iTunes, Messenger (MSN) et la messagerie texte viennent facilement en tête quand nous pensons à notre utilisation d'Internet. Mais des changements se font sentir dans la sphère des nouvelles communications.

De plus en plus de jeunes laissent tomber les méthodes de communication traditionnelles pour adopter la messagerie offerte par le service de socialisation en ligne Facebook.

Avec un profil en ligne, un utilisateur peut recevoir de la part de ses amis des messages, des vidéos, des photos et bien d'autres choses encore. On peut y faire des dessins, offrir des cadeaux virtuels, demander de se joindre à un groupe, ou encore adhérer à une cause. Les possibilités sont maintenant infinies! C'est une façon différente et originale de communiquer avec ses amis.

Facebook a été créé en 2004 par Mark Zuckerberg, un étudiant à l'Institut de technologie du Massachusetts. À l'origine, le concept est basé sur l'idée d'un album photos offert aux nouveaux étudiants pour apprendre les noms des autres et faciliter la création de nouvelles amitiés.

Zuckerberg a ensuite poussé à l'extrême l'idée. Son site Web, créé au départ exclusivement pour étudiants, permettait de connaître les centres d'intérêts des autres et facilitait l'annonce d'événements ou encore l'affichage de photos liées à ces événements. Un genre de journal intime public.

Aujourd'hui, Facebook compte 34 millions d'utilisateurs et a une valeur estimée à plusieurs milliards de dollars.

Mais, pourquoi utiliser Facebook? « Pour rester en contact avec mes amis », répond Sarina Syganiec, élève de 11e année à l'école communautaire Gilbert-Rosset. « Je suis sociable, j'aime parler aux gens et ça m'intéresse.», souligne-t-elle.

« Nous n'avons pas de vie!, s'exclame Sylvie Dion, élève du même niveau. C'est juste *cool*! » Et quand c'est *cool*, d'autres vont le faire. La population en ligne ne cesse de croître. En effectuant une recherche avec les mots *complexe scolaire Saint-Claude* dans Facebook, on y retrouve 58 personnes inscrites. Si on estime la population de Saint-Claude à environ 600 personnes, cela indique que 9,6 % de la population utilise Facebook. Il est aussi estimé que 85 % des étudiants universitaires ont un profil en ligne. Avec une telle affluence, Facebook devient une cible appétissante pour des campagnes publicitaires.

Cependant, il y a aussi ceux qui s'y intéressent moins. Facebook encourage chaque utilisateur à dire publiquement ses états d'âmes, qui sont souvent sans intérêt. Est-il vraiment nécessaire de savoir si un ami s'endort facilement ou aime les cacahouètes ? Est-il vraiment important de lire les listes bien polies des intérêts et des habitudes de ses amis?

« Je n'aime pas l'idée de mettre des informations personnelles sur Internet, dit Christine Sorin, élève en 10e année à l'école communautaire Gilbert-Rosset. Mais c'est la nouvelle tendance alors tout le monde le fait. »

C'est le sentiment de plusieurs qui ne voit pas vraiment l'intérêt d'un tel phénomène. Est-ce que les informations qu'on y trouve sont sécurisées? Est-ce bien que tout le monde puisse voir ton profil et connaissent beaucoup d'aspects de ta vie, même aussi banals que ce qui s'est passé pendant ta fin de semaine?

Que l'on aime Facebook ou pas, il est fort probable que l'on soit invité à joindre les rangs par un "ami". Il faut se préparer à s'initier à ce nouveau système, car si la tendance se maintient, ce n'est que la première génération d'outils de socialisation en ligne. Ceux-ci seront de plus en plus nombreux, et rester informé peut être une bonne idée, car la technologie progresse plus vite qu'on le pense!

PLEIN AIR

Une chasse de rêve

Trois Québécois viennent de terminer un séjour de chasse au Manitoba, pour permettre à un homme atteint du cancer de réaliser son rêve.

Patricia BITU TSHIKUDI

À 40 ans, le Québécois Joël Fournier a pu réaliser un de ses rêves, celui de passer du temps entre gars, dans la forêt, à guetter le chevreuil et l'orignal.

« Vous auriez dû voir Joël, il était excité comme un enfant d'avoir vu le chevreuil avant même que nous l'ayons aperçu », raconte le caméraman Alain Pépin.

Alain Pépin travaille pour l'entreprise québécoise Buck expert, une affaire familiale d'envergure internationale.

L'entreprise se spécialise dans la fabrication de matériel de chasse et elle produit aussi des films qui portent sur cette activité.

Cette année, l'entreprise a voulu permettre à Joël Fournier de vivre une expérience unique. Décédé des suites d'un cancer, le fondateur de Buck expert, Mario Pépin a été l'initiateur de ce projet. « C'est mon frère Mario qui a commencé avec ce projet qui nous permet de faire vivre une expérience de chasse à des personnes qui n'en auraient pas la possibilité autrement, explique Alain Pépin. Jusqu'ici, le projet avait toujours été informel. Or, à la mort de mon frère il y a quelques mois, je me suis dit que ce serait bien de continuer ce qu'il avait commencé. »

« Nous avons fait la rencontre de Joël il y a un an quand nous lui avons donné l'occasion de piloter un hélicoptère. C'est une des choses qu'il avait toujours voulu faire. C'est à ce moment-là qu'il nous a fait part de son désir de participer à une partie de chasse », raconte Alain Pépin.

Grâce à Buck expert, Joël Fournier a eu l'occasion de voyager et de passer plusieurs jours dans la forêt en compagnie d'Alain Pépin et d'un collègue caméraman, pour y chasser le chevreuil.

« Je dois avouer que c'est tout un défi d'amener avec nous Joël puisqu'il est en chaise roulante. On doit le transporter, s'assurer qu'il est bien au chaud, mais en même tant, c'est tellement gratifiant de pourvoir lui faire vivre une expérience comme celle-là », assure Alain Pépin.

Les trois hommes ont passé plusieurs jours en Saskatchewan et sont venus au Manitoba pour terminer leur voyage à La Broquerie, où Joël espère abattre son premier gibier.

Le séjour des trois hommes dans le bois a été filmé et Alain Pépin compte en faire un documentaire qu'il veut présenter lors des rencontres de chasseurs dans sa région natale, la Beauce.

« Souvent, dans les rencontres de chasseurs, on visionne des films montrant des chasseurs expérimentés qui ont tué les plus gros gibiers. Dans ce documentaire, nous souhaitons montrer que la chasse c'est pour tout le monde », explique Alain Pépin.

« J'espère que ce documentaire pourra être présenté dans les écoles. L'histoire de Joël est un exemple de courage et d'espoir que tout le monde gagnerait à connaître », assure-t-il.

Plusieurs boutiques et compagnies vendant des produits pour la chasse ont contribué à la réalisation de ce projet. Alain Pépin espère que sa visite au Manitoba donnera la même idée aux amateurs de chasse de la région. Il espère renouveler l'expérience l'année prochaine.

Joël Fournier, quant à lui, retourne dans sa Gaspésie natale, la tête pleine de souvenirs inoubliables de son séjour de chasse.

La viande rapportée sera redistribuée, notamment à Moisson Beauce, un organisme caritatif qui vient en aide aux personnes dans le besoin.

Rough... pour le Manitoba!





Photos : Gracieuseté CKSB

Les Roughriders de la Saskatchewan ont remporté la coupe Grey le 25 novembre par la marque de 23 à 19. Meilleure chance la prochaine fois pour les Blue Bombers! Comme les premiers ministres des provinces et les maires des villes concernées, les équipes des émissions matinales de Radio-Canada à Regina et Winnipeg ont fait un pari la semaine dernière... Et comme les Roughriders ont gagné, l'équipe de Regina pose avec le sourire... et celle du Manitoba, bien, pose aussi... avec... le sourire... Dur, dur, la coupe Grey!

Recette

Filets de porc aux canneberges et au porto

Ingrédients :

1 c. à table (15 g) de beurre
3 filets (3 x 350 g; 3 x 3/4 lb) de porc
1/2 oignon, tranché en rondelles très fines
1 tasse (250 g) de canneberges fraîches, surgelées ou sèches
3/4 tasse (190 ml) de porto
1/4 tasse (65 ml) de miel
2 c. à thé (3 g) de romarin frais ou 1/2 c. à thé (2 g) de romarin séché
Sel, poivre au goût

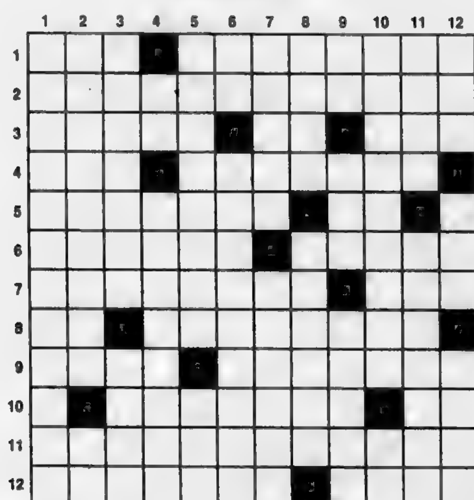
- Faire fondre le beurre dans un grand poêlon.
- Saisir la viande dans le beurre 1 ou 2 minutes de chaque côté.
- Retirer la viande et la garder au chaud.
- Dans le même poêlon, ajouter tous les autres ingrédients et faire cuire 5 minutes.
- Remettre le porc dans le poêlon et cuire à couvert 5 minutes de plus. Puisque le filet de porc est meilleur rosé, ne pas trop cuire.
- Servir avec des légumes au choix. Les asperges et les courges se marient bien avec cette recette.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 12 minutes • Portions : 6

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 466



HORIZONTALEMENT

1. Un jean ayant perdu sa fin. – Qui appartient à l'une des religions issues de la prédication du Christ.
2. Incision de la paroi d'une artère.
3. Démonstratif. – Possessif. – Prairie.
4. Terme de tennis. – Pourvue d'un tégument charnu entourant la graine de certaines plantes.
5. Niveaux atteints par le feuillage des végétaux. – Infinitif.
6. Alouettes d'Afrique du Nord. – Homme d'un dévouement aveugle.
7. Prénom de l'archiduchesse d'Autriche (1498-1558). – Possessif.
8. Personnel. – Perdrait sa peau par plaques.
9. Ouverture sur la table d'un violon. – Milieu dans lequel on vit.
10. La chaîne de l'ancre passe par cette ouverture. – Indique une équivalence.
11. Exciterions agréablement.
12. Structures des ensembles d'un processus. – Attachée.

VERTICALEMENT

1. Bavardages continuels et bruyants.
2. Capables de se redresser en devenant raides. – La fin de «l'Alambic».
3. Consterne, accable. – Frère d'Abel.
4. Conjonction. – Chute généralisée des cheveux.
5. Substance azotée présente dans les muscles. – Ville d'Allemagne.
6. Interjection. – Qui peut être annulé.
7. Brûlés, desséchés. – Abjures.
8. Table des bouchers. – Classer par importance.
9. Se trouve dans le «resto». – Dépôt du vin. – Période où l'on court après le poisson.
10. Manque de capacité dans la fonction que l'on exerce. – Odette Imbeault.
11. Irlande. – Supplante.
12. Venue au monde. – À partir de. – Ville d'Italie.

RÉPONSES DU N° 465

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	C	T	I	O	N	N	A	I	R	E
2	O	P	E	R	A	T	I	O	N	N	E	L
3	M	E	R	I	D	I	E	N	N	E	■	Y
4	A	C	I	S	■	T	E	N	A	C	E	S
5	N	A	S	A	L	E	■	E	L	O	G	E
6	I	■	A	N	I	S	E	■	E	U	R	E
7	A	V	I	N	A	■	V	A	S	T	E	■
8	L	I	E	N	■	B	E	N	■	E	N	A
9	I	R	■	E	C	A	N	G	U	E	E	S
10	T	A	B	L	E	T	T	E	S	■	U	P
11	E	G	A	L	E	■	A	L	A	I	S	E
12	S	O	R	E	■	L	I	E	S	S	E	■

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION

La Broquerie

✔ 12 décembre • ***2e Rencontre communautaire*** • suite à des discussions avec M. Maurice Therrien de Vidacom au sujet du projet : Comprendre la petite enfance • inscriptions • 17 h à 19 h • École St-Joachim • Salle 126 • info. : Lucille, 878-9399 poste 229.

Lorette

✔ 30 novembre • ***Soirée sans nom*** • Le 100 Nons • coût : 2 $ pour les membres et 3 $ pour les non-membres • 20 h • Solid Ground Arts & Coffee Room • info. : 231-7036.

✔ ***Mini Franco-Fun célèbre 35 ans en 2008*** • un album souvenir sera préparé pour préserver et partager les souvenirs • à la recherche de noms, de photos, d'informations, etc. • info. : Vania, 878-3922.

Richer

✔ 13 décembre • ***Réunion annuelle*** • Les ami(e)s de la prière • venez voir ce qui se passe à l'Église de l'Enfant-Jésus • 19 h • Salle Young at Hearts • info. : Yvonne, 422-9369.

Saint-Boniface

✔ 28 novembre • ***Relations saines*** • Pluri-elles • Le cycle de la violence • Améliorer nos relations • 18 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Chantal, 233-1735 poste 205.

✔ 30 novembre • ***LIM*** • La Ligue d'improvisation du Manitoba • rouges contre bleus • 19 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : Nico, 233-8972.

✔ 30 novembre • ***Soirée multiculturelle / Carrefour au Club 3*** • présentant une variété d'artistes incluant le groupe francophone, Deuxième Take • les profits iront au Centre Flavie-Laurent • billets : 10 $ • 5 $ pour étudiants et les personnes à faible revenu • Club Traverse • 267, avenue Traverse • info. : Guy, 237-6465.

✔ 5 décembre • ***Mercredis de Gabrielle Roy*** • La Maison Gabrielle-Roy Inc. • lecture d'un extrait du livre « Ces enfants de ma vie » • chants de Noël d'antan • discussions des coutumes des Noëls d'antan • bricolage d'une couronne de Noël qui sera tirée comme prix de présence • gratuit • collecte de nourriture non périssable pour Moisson Winnipeg • 19 h • 375, rue Deschambault • info. : Mariette, 231-3853.

✔ 11 décembre • ***Distribution des bourses et des subventions de Francofonds*** • invitation à la communauté entière • 17 h • Hôtel Norwood • info. : Elaine, 237-5852.

✔ 13 décembre • ***Réception à l'occasion du temps de fêtes*** • Société franco-manitobaine • 16 h 30 à 18 h 30 • Salle Georges-Forest • 383, boulevard Provencher • 2e étage • RSVP auprès de Stéphanie : 233-4915 / 1-800-665-4443.

✔ 13 décembre • ***Vidéoconférence - Programme de la douleur à l'Hôpital Montfort*** • application des données probantes à la pratique clinique • inscriptions • gratuit • 10 h 30 à 12 h • Salle 0225 • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 237-1818, poste 349.

✔ 19 au 20 janvier • ***Cours prénataux*** • Centre de Santé • sujets : grossesse avancée et nutrition • travail et accouchement • mesures de confort et options médicales • allaitement maternel • période post-partum et soins du bébé • inscriptions • 9 h à 16 h • Édifice des activités éducatives • Salle NG 034 • 341, avenue Taché • info. : 235-3910.

Saint-Claude

✔ 1 décembre • ***Spectacle de Blou*** • Comité culturel • chansons de Noël • 20 h à 22 h • Centre récréatif • info. : Karine, 379-2919.

Saint-Georges

✔ 16 décembre • ***Déjeuner aux crêpes avec le Père Noël*** • 10 h à 13 h • Salle de l'église.

Saint-Malo

✔ 1 décembre • ***Vente de pâtisserie et d'artisanats*** • 10 h à 16 h • Chalet Malouin • info. : Aline, 347-5249.

✔ 1 décembre • ***Chantons Noël*** • Comité culturel • invités : Les Intrépides, talents locaux et l'harmonie de l'École Réal Bérard • suivi d'un café rencontre • gratuit mais les dons sont grandement appréciés • 19 h 30 • Église Catholique de St-Malo • info. : Gisèle, 347-5206.

Saint-Vital

✔ 8 décembre • ***Lancement du 3e disque de Damien Lussier*** • coût : un don pour le Christmas Cheer Board • goûter servi • 13 h à 14 h 30 • École Christine Lespérence • 425, chemin John Forsyth.

Sainte-Anne-des-Chênes

✔ 2 décembre • ***Une visite de Père et Mère Noël*** • Comité culturel • bricolage, activités de Noël, jeux, etc • gratuit mais un don pour les paniers de Noël sera apprécié • 12 h 30 à 15 h • École Pointe-des-Chênes • info. : Nicole, 422-5000.

✔ 9 décembre • ***Chants de Noël*** • Les Chevaliers de Colomb • présenté par les chorales de la paroisse • concert bilingue • gratuit • nous vous encourageons d'apporter de la nourriture non-périssable, un nouveau jouet ou un don monétaire pour les paniers de Noël • 14 h • à l'église.

Sainte-Geneviève

✔ 2 décembre • ***Projet Sagesse avec Brunch*** • pour parents, grands-parents et personnes de l'âge d'or • venez participer à ce délicieux brunch continental partagé avec la jeunesse de vos familles et de votre région • 11 h 30 • Vieux Presbytère • Site historique Monseigneur Taché • 98, rue Saltel • info. : Diane, 793-1511 ou Virginia, 422-8508.

✔ 2 décembre au 6 janvier • ***Exposition de crèches*** • crèches internationales, artisanales et patrimoniales • vernissage et tournée • 14 h • Église de Sainte-Geneviève.

Autres

✔ ***Recherche de photos pour le 40e anniversaire du 100 Nons*** • à la recherche de photos de spectacles, d'artistes, d'évènements ou de documents • le gala aura lieu le 28 mars 2008 • info. : Danielle, 231-7036.

✔ 29 novembre • ***Cérémonie de citoyenneté*** • L'Accueil francophone • Centre de services bilingues • 614, rue Des Meurons • 10 h • info. : Daniel, 233-4915.

✔ Jusqu'au 15 décembre • ***Paniers de Noël pour des familles dans le besoin*** • Pluri-elles • la nourriture non périssable, des articles de qualité ou de l'argent • vous pouvez aussi remplir vous-mêmes un panier pour une famille • 570, rue Des Meurons • info. : Allison, 233-1735 poste 211.

✔ Jusqu'au 5 janvier • ***Exploration des métiers*** • pour les hommes et femmes adultes • cours théoriques et exploration pratique • expérience de travail d'un mois • plan d'action pour emploi ou formation • formation d'environ 13 semaines • possibilité d'aide financière • inscriptions • info. : Lyse, 433-7404.

✔ Jusqu'au 1 décembre • ***Recrutement pour le Gala manitobain de la chanson*** • Le 100 Nons • à la recherche d'auteurs-compositeur-interprètes, des interprètes et des collectifs • pour les critères et le formulaire de mise en candidature : www.100nons.com/gala.php • info. : 231-7036.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements qui désirent par ailleurs réserver un espace publicitaire peuvent contacter Sophie Gaulin au 237-4823.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

SFM
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Le retour de Margie Gillis

Après une absence de plus de dix ans, Margie Gillis est de retour à Winnipeg. Elle propose à ses admirateurs un voyage à l'intérieur de son âme.

Patricia BITU TSHIKUDI

Son dernier séjour à Winnipeg remonte à 1994. Pourtant, il demeure inscrit dans sa mémoire et dans celle de ceux et celles qui l'ont vue. « Je suis très heureuse de me produire au Gas station theatre, assure Margie Gillis. C'est lors de ma dernière présence sur ces planches que m'est venue l'idée de créer la pièce *Bleu*, que je vais présenter. C'est drôle que je me retrouve un peu plus de dix ans plus tard, dans cette même salle. »

Jointe au téléphone à un hôtel de Regina, la célèbre danseuse a assuré être « très heureuse de faire cette tournée au Canada, après avoir été longtemps en spectacle hors des frontières de mon pays natal».

Margie Gillis raconte revenir à Winnipeg avec le même style qui la caractérise depuis dix ans, l'expérience en plus. « Je suis beaucoup plus âgée que lors de mon dernier passage à Winnipeg mais j'ai acquis une certaine maturité, confie avec sérénité la danseuse. Un matin on se lève et on se rend compte qu'on est une personne complètement différente. Notre façon de bouger change, il nous manque quelque chose, mais on gagne autre chose d'un autre côté, une certaine sagesse. »

À 54 ans, Margie Gillis affirme « avoir encore quelque chose à donner, à partager avec les gens. » « J'adore ce que je fais. Je suis heureuse d'être encore allumée par le désir et la passion de danser et de partager mon art avec les gens au bout de 35 ans de carrière. »

Voyage dans l'univers Gillis

Ses 35 années d'expérience l'ont amenée un peu partout à travers le monde et son retour au Canada lui permet de renouer avec ses racines.

Le spectacle de 80 minutes, *Voyage into the Interior Landscape*, est une œuvre chorégraphique qui regroupe cinq performances solos de la danseuse. « Il s'agit d'un voyage à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de nous. C'est une recherche, un voyage dans l'âme et dans les émotions », explique-t-elle. *Voyage*, *Bloom*, *Loon*, *Blue* et *The Complex Simplicity of Love*, sont les cinq chorégraphies qui composent ce spectacle de Margie Gillis.

« La pièce *Voyage*, est un numéro de 25 minutes qui m'a été inspirée de la chanson *Si les Bateaux* de Gilles Vigneault. La sagesse de cette chanson me touche beaucoup, raconte Margie Gillis. La profondeur dans ce texte a eu une grande influence sur la création de la chorégraphie de cette pièce. »

Voyage into the Interior Landscape est en fait le résultat de cinq années de recherche et d'introspection. « Les pièces que je vais présenter sont le résultat de mon expérience d'être humain, confie Margie Gillis. Elles permettent de changer la tristesse en sagesse. De rester optimiste et de créer un monde meilleur autour de nous. »

Maximiser son temps

Pour le directeur artistique de Winnipeg's Contemporary Dancers, Brent Lott, « accueillir une danseuse de la renommée de Margie Gillis est un très grand plaisir et un grand événement ». Ce dernier explique le succès particulier de la danseuse canadienne par sa grande générosité sur scène.

« J'ai eu l'occasion d'assister à un spectacle privé de Margie Gillis, raconte Brent Lott. J'ai été très ému par sa performance. C'est sa grande générosité en tant qu'artiste qui fait sa particularité. Chaque spectateur à l'impression qu'elle danse uniquement pour lui. »



Photo : Gracieuseté de Margie Gillis

De retour après une absence prolongée, Margie Gillis gâtera ses admirateurs de Winnipeg lors de nombreux événements au cours de sa longue fin de semaine en ville.

Margie Gillis se produira les 30 novembre et 1er décembre au Gas Station theatre à 20 h. Ses admirateurs auront aussi l'occasion de la voir de façon plus intime au Oui Bistro and Wine Bar le 2 décembre où dansera en soutien aux Winnipeg's Contemporary Dancers. Les billets pour cette soirée sont en vente au coût de 75 $. Les billets pour les spectacles sont disponibles à la billetterie de WCD au coût de 25 $ pour les adultes et 20 $ pour les étudiants. Il est aussi possible de se procurer des forfaits pour les différentes représentations de Margie Gillis via le site Internet du Winnipeg's Contemporary dansers. Une rencontre d'après spectacle sera animée par le directeur artistique de WCD, Brent Lott, à la fin de chacune des représentations.

Le Club de **Bicolo** Concours d'hiver

LIS **ATTENTIVEMENT**

Comparée à beaucoup
d'autres traditions de Noël,
qui datent de loin,
la carte de Noël est
une coutume nouvelle.
Cette année, j'aimerais que
tu me dessines un TIMBRE
que tu pourrais coller
sur une carte de Noël.
Tu remplis le coupon et tu
n'oublies pas de l'inclure
avec ton dessin. Alors vas-y!



Ta participation au concours
doit me parvenir au plus tard
le 11 janvier 2008.

Spécifications : tu dois utiliser une feuille 8 ½ X 11 pouces, des feutres, des crayons de bois ou des crayons de cire. Amuse-toi bien!

COUPON DE PARTICIPATION

Note aux enseignants : Veuillez vous assurer que les élèves complètent correctement le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Prénom

Nom

Adresse

Ville — Code postal

N° de téléphone à la maison — Âge

Si tu participes avec ta classe, inscris ton :

École — Niveau scolaire

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

FRANCOPHONIE

Le défi des collectes de fonds

De multiples associations font appel à la générosité de la population. Comment convaincre les donateurs potentiels?

Simon GOUIN

Un nouveau théâtre, un appui financier aux étudiants ou une amélioration de la qualité des soins... Les besoins de financement de nouveaux projets ou de développements d'activités sont nombreux au sein de la communauté franco-manitobaine. La recherche de nouveaux fonds est une question d'existence pour les associations ou les institutions. Et ces dernières, qui collaborent entre elles, ont chacune des moyens différents de convaincre les bienfaiteurs de donner.

Depuis bientôt 30 ans, Francofonds est un des piliers de la collecte de fonds dans la communauté. Cet organisme à but non lucratif a comme mandat l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine. Chaque année, la fondation distribue bourses et subventions à une multitude de personnes et de petits organismes. Cette année, cette distribution des fonds est prévue le 11 décembre. Mais pour être en mesure de donner, il faut d'abord recueillir l'argent.

Messages publicitaires, soirées barbecue et vin, et rencontres avec les membres de la Chambre de commerce : afin de convaincre les donateurs potentiels, plusieurs actions de sensibilisation sont menées. « Une campagne d'appels, nommée *Opération blitz*, a été organisée, précise la directrice générale, Diane Bilodeau. Des volontaires ont passé près de 500 appels auprès des donateurs pour leur demander d'augmenter les montants de leur engagement. »

Francofonds travaille également main dans la main avec les associations de la communauté. « Nous avons supporté le Cercle Molière, dit Diane Bilodeau. Bien souvent, un don de notre part représente une garantie de l'utilité du projet au sein de la communauté francophone, et cette garantie est précieuse aux yeux des donateurs anglophones potentiels. » Récemment, Francofonds a mis en place un partenariat avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et a ainsi donné des bourses aux étudiants.

Au Collège, une campagne interne et une campagne externe sont lancées chaque année afin d'augmenter les fonds qui seront ensuite disponibles pour des bourses. Le réseau des anciens étudiants, des amis et des autres donateurs du CUSB est sollicité. « Afin d'encourager les gens à donner, nous faisons de la publicité et nous publions une plaquette en français, note le directeur du Bureau de développement du CUSB, Louis St-Cyr. Mais une autre plaquette est écrite en anglais afin de viser les donateurs anglophones. »

L'objectif du CUSB est en effet d'élargir son cercle de bienfaiteurs. « Nous essayons par exemple que des entreprises offrent des bourses à des étudiants, et qu'en retour, ces étudiants effectuent des stages dans ces entreprises, souligne Louis St-Cyr. Nous avons également passé un accord avec l'association Canadian Parents for French. Des brochures ont été envoyées à leurs membres. »



Photo : Gracieuseté Francofonds

Francofonds a organisé une « Opération Blitz » : le 17 octobre, des bénévoles ont passé des appels aux donateurs afin de les convaincre d'augmenter leur engagement.

Le fond du CUSB s'élève déjà à 8,9 millions $. L'objectif de la campagne actuelle, qui se poursuit jusqu'au 31 mars 2008, est d'amasser 600 000 $.

« D'autres universités organisent des campagnes majeures de financement tous les cinq ou dix ans, ajoute Louis St-Cyr. C'est peut-être aussi ce vers quoi nous allons nous diriger. »

Télé-horaire de la semaine du 3 au 9 décembre 2007

Le Jour du Seigneur :
le dimanche 9 décembre à 10 h à la SRC
À confirmer.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les petits Einstein	Variées	Grosse journée		La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		L Plaisir d'apprendre / Pour le plaisir			C'est ça la vie		Le temps d'une paix	Terre humaine	Urgences	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	RDI en direct								Téléjournal	:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	On n'a pas tout dit		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	Marilou	Tout le monde	L J V :55 Champion
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 3 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs	L'Auberge du chien noir "Amor, Amores"		Les Boys	C.A.	Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 La fosse aux lionnes		:15 Pour le plaisir	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Rep. "Le cardinal Marc Ouellet"		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "Le cardinal Marc Ouellet"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Immersion totale			:45 Maison Maroc	Croisée chemins	Partir pour ses idées	TV5 le journal	Tenue de soirée "Nantes"					CaméraCafé	Cinérama
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Les Gags	Le coeur a ses...	"Maman Last Call"('04) Patrick Huard, Sophie Lorrain.				Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Fortier		La vraie nature de... "Claudine Mercier"		Infopublicité	

Mardi 4 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "Bon débarras"	Union fait la force	Téléjournal	Un soir seulement	Virginie	La Facture	Providence		Hauts/ bas de Sophie "Rêver en couleurs"		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 La fosse aux lionnes		:15 Pour le plaisir	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Toute une histoire		La Brigade des Jardiniers		Prom architecte	Humanima	Palaces du monde	Invité de marque	TV5 le journal	Immersion totale			:15 Maison Maroc	Urbania	J'suis toute mêlée	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Fièvre de la danse "16 danseurs performent"		Histoires de filles	Caméra café	Le Québec à la une Pt. 2 de 3 suite le 11 déc		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Monk "Monk en campagne"		La vraie nature de... "Mario Jean"		Infopublicité	

Mercredi 5 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles "Demi-finale"		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"J'invente rien"('06) Elsa Zylberstein, Kad Merad.			:45 La soucoupe	Ville, style "Osaka"	Passez au vert	TV5 le journal	Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Invité de marque	Groupe Flag	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Les Gags	Poule aux oeufs d'or	"En bonne compagnie"('04)				Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Las Vegas "Le Big Bang"		La vraie nature de... "Martin Matte"		Infopublicité	

Jeudi 6 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match! "30/A"	Union fait la force	Téléjournal	Oniva	Virginie	Un gars, une fille	Tous pour un "Voyage dans le cosmos"		Enquête		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 La fosse aux lionnes		:15 Pour le plaisir	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Rep. "New York cité des arts"		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "New York cité des arts"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Dossier Scheffer "Robert Broussard"		Urbania	TV5 le journal	Cinérama	Relais G.	"Agathe contre Agathe"('07)			C'est pas sorcier	Coeurs batailleurs
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	KM/H	Star système	"L'autre belle-famille"('04) Robert De Niro, Ben Stiller.				Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Columbo: Meurtre à Malibu"('90) Andrew Stevens, Peter Falk.				Infopublicité	

Vendredi 7 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Union fait la force	Téléjournal	Canada en amour	Du coeur au ventre		Paquet voleur		Téléjournal	Boxe Joachim Alcine vs Alfonso Mosquera Site: Centre Bell Montréal, Québec				Téléjournal	La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa Après les cadences infernales dans les ports chinois, l'heure est à la contemplation.				Le 3950		TV5 le journal	"J'invente rien"('06) Elsa Zylberstein, Kad Merad.			:15 La soucoupe	La Brigade des Jardiniers		Prom architecte
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	"Samantha"('04) Kelsey Lewis, Sophia Robb.				Vivre sans enfant		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Papillon" Envoyé à une colonie pénitentiaire, un voleur tente plusieurs fois de s'évader. (Dra,'73) Dustin Hoffman, Victor Jory, Steve McQueen.					

Samedi 8 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Glurp attack	Galactik football	W.I.T.C.H.	Spirou et Fantasio	Oniva	Deuxième chance		L'Épicerie	Téléjournal/ Midi	La Facture	"À communiquer"				Passion sports			
RDI	4h30 RDI en direct Une couverture souple et complète de l'actualité.			L'Épicerie	RDI en direct	Vu du large 1/2	Téléjournal/ Midi	Vivre ici	RDI en direct	Terres Arctiques	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	National/ hebdo	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Coeur océan	C Comme c@	Déclic! Le magazine	C'est pas sorcier	:05 Soccer Équipes à communiquer				:15 Journal Afrique	Thalassa Après les cadences infernales dans les ports chinois, l'heure est à la contemplation.				Journal Suisse	Batailles/Or vert "Les enjeux de l'or vert"		J'suis toute mêlée	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Défilé du Père Noël		VLOG	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"L'école de la vie"('03) Allison Janney, Mandy Moore.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	5 sur 5		Téléjournal	Pendant ce temps	La Fureur		Le moment de vérité		Dre Grey, leçons d'anatomie		Téléjournal	Zone doc		"À communiquer"				.55 Hors d'ondes
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Terres Arctiques	Une heure sur terre		Téléjournal	Enquête		La Facture	Téléjournal	Terres Arctiques	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Le 3950		Palmarès-chanson L'invité vedette dans la catégorie Palmarès d'une star est nul autre que Michel Delpech.					CaméraCafé	TV5 le journal	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						Relais G.
TVA	TVA 18H Week-end	"Deux frères"('04)				"Réellement l'amour"('03) Laura Linney, Hugh Grant.					:15 Le TVA réseau	:45 "Les jeux sont faits"('00) Gary Sinise, Charlize Theron.					Infopublicité	

Dimanche 9 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	Aventures Tintin	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		On fait du show business			
RDI	4h30 RDI en direct Une couverture souple et complète de l'actualité.				RDI en direct	Planète prise 2	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		La Facture	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	Rendez-vous	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	Batailles/Or vert "Les enjeux de l'or vert"		France 2 Foot		TV5 le journal	Kiosque		Prom architecte	Grand musée	Matière Grise	:15 Fil à fil: prêt	Journal Suisse	7 jours sur la planète	Chroniques d'en haut	Village en vue	.35 Carnets
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"L'amour en cadeau"('03) Jami Gertz, Shawn Christian.				Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	"Batman & Robin"('97) Arnold Schwarzenegger, George Clooney.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zig Zag	Téléjournal	Découverte "Neandertal"		Laflaque	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.				.15 Le Téléjournal		Minuit, le soir	Minuit, le soir	"À communiquer"			
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Téléjournal	5 sur 5		Rendez-vous	Téléjournal	Second Regard	Le journal RDI	Vu du large	Téléjournal	Terres Arctiques	Découverte	
TV5	16h35 Carnets	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Bali par coeur		TV5 le journal	Dossier Scheffer "Robert Broussard"		Envoyé spécial			Bourlingueur "Sex and sun sous les tropiques"	
TVA	Le TVA 18 Heures	L'École des fans	Shrek	"La marche de l'empereur"('04)			La Grande fête du Centenaire de Sainte-Justine			Le TVA réseau	"Vol au-dessus d'un nid de coucou"('75) Jack Nicholson, Louise Fletcher.					Infopublicité		

FRANCOPHONIE CANADIENNE

Une enquête sur le manque d'argent?

Les francophones de Colombie-Britannique dénoncent le sous-financement dont ils seraient victimes de la part du gouvernement fédéral et demandent la tenue d'une enquête du Commissariat aux langues officielles.

Danny JONCAS (APF)

Des discussions tenues en Colombie-Britannique ont retenu l'attention ailleurs au pays.

Des représentants des 37 organismes membres de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) ont soulevé la question du financement fédéral lors d'une récente rencontre. Ils ont jugé inadéquates les sommes fournies aux organisations par le gouvernement fédéral, et surtout le ministère du Patrimoine canadien. La FFCB recommande la tenue d'une enquête du commissaire aux langues officielles à ce sujet.

Ce n'est pas la première fois que le sous-financement des organismes de la francophonie est soulevé. Selon la présidente de la a Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Lise Routhier-Boudreau, la situation décrite par les francophones de Colombie-Britannique trouve des échos ailleurs au pays, et « toute enquête qui pourra contribuer à une amélioration sera la bienvenue », dit-elle.

Les Franco-Colombiens invitent le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, à se pencher sur la question. « On demande au commissaire aux langues officielles d'enquêter sur le sous-financement chronique des organisations. On veut que le commissaire regarde ce qui se passe à Patrimoine canadien. On est également heureux de voir que la FCFA s'implique et qu'elle prend ce dossier au sérieux », souligne le directeur général de la FFCB, Stéphane Audet.

« Les organisations francophones sont épuisées et à bout de souffle, dit-il. Elles arrivent à un point où elles n'en peuvent plus. On veut réaliser notre mission première qui est de servir le citoyen mais on a de la difficulté à le faire. »

Au Commissariat aux langues officielles, on indique que le commissaire a entendu des commentaires semblables dans diverses régions du pays et que cette affaire est scrutée avec beaucoup de sérieux. Une décision à ce sujet ne devrait pas tarder et des discussions entre la FFCB et des employés du Commissariat ont déjà eu lieu.

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*. Pour s'adresser à la directrice générale, Sylviane Lanthier, et pour toutes les questions entourant la publicité, l'adresse à composer est : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Pour joindre le département d'infographie, pour le matériel publicitaire et les photos, écrire à Véronique Togneri à : **production@la-liberte.mb.ca**

Pour joindre la rédaction, pour soumettre des lettres à l'éditeur, vos chroniques et toutes vos annonces communautaires, adressez vous à : **redaction@la-liberte.mb.ca**

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante : **journaux.apf.ca/laliberte**

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.

SANTÉ

Un double discours

**Manque-t-il vraiment de professionnels bilingues?
Certains jeunes adultes se posent la question.**

Sophie DESRUISSEAUX

La communauté franco-manitobaine demande des professionnels bilingues dans le domaine de santé. Pourtant, des jeunes francophones qui œuvrent dans ces domaines ont de la difficulté à trouver des emplois à temps plein où ils utilisent leur langue maternelle.

« Jamais, je n'ai pensé que j'aurais de la difficulté à me trouver du travail », dit Michelle Grzybowski. Récemment diplômée, elle est médecin au Centre de santé Saint-Boniface où elle travaille à temps partiel.

Même son de cloche du côté de l'ergothérapeute, Stéfanie Prince : « Je suis francophone. J'ai donc postulé à un emploi dit bilingue de l'Hôpital général Saint-Boniface. Un anglophone l'a eu. J'ai été surprise. »

Cette situation, difficile à expliquer, est étrange. D'un côté, on manque de médecins, de l'autre on manque d'emplois. « Un temps partiel, c'est tout ce que le Centre de santé pouvait m'offrir avec son budget actuel. La clinique essaie de prouver au gouvernement qu'il faut plus de médecins pour desservir la population francophone, mais…», explique Michelle Gzybowski. Cette dernière s'est donc trouvée un autre emploi à temps partiel dans une clinique anglophone.

Les infrastructures sont aussi insuffisantes. Présentement, le Centre de santé Saint-Boniface roule à plein régime. Il n'y pas de bureaux supplémentaires pour loger un autre médecin. « Il nous faut plus de cliniques. Si nous n'avons pas de bureaux où les médecins francophones recrutés peuvent travailler, nous ne sommes pas plus avancés », indique Michelle Grzybowski.

Reste que la situation fâche les jeunes qui sortent des universités. « Je suis allée étudier à l'université d'Ottawa en français parce qu'on m'avait toujours dit que ça ne serait pas un problème de me trouver un emploi à Saint-Boniface », raconte la physiothérapeute Lynne Gagnon. Mais pour cette jeune professionnelle qui travaille à temps partiel au Centre Taché et au Foyer Valade, la réalité est tout autre. « J'aurais pu étudier à l'Université du Manitoba, ce qui m'aurait permis de faire des stages ici et de faire du réseautage. À la place, j'ai plein de dettes et je ne connais personne dans le domaine », continue-t-elle.

Stéfanie Prince, Lynne Gagnon et Michelle Grzybowski pensent rester au Manitoba. Stéfanie Prince s'est trouvée un emploi à temps plein au Centre Taché et au Foyer Valade. Elle travaille en français et est bien heureuse du dénouement de sa situation. « J'ai un emploi permanent à temps plein et en français. Je ne pouvais demander mieux », dit-elle.

C'est une autre histoire pour Lynne Gagnon. « Pour payer mes dettes, je vais peut-être être obligée d'aller travailler en anglais. J'aimerais mieux travailler en français. Je vais voir », indique-t-elle.

Pour Michelle Grzybowski, la question ne se pose pas. Elle a signé avec la Province du Manitoba une entente de retour de services. La Province lui a versé des bourses et en échange, elle garantissait qu'elle viendrait travailler au Manitoba. « Ça garantit mon retour ici au Manitoba, mais ça ne garantit rien aux francophones. Ça pourrait être une idée d'instaurer ce type de méthode dans la communauté francophone pour garantir un accès au nouveau médecin », suggère-t-elle.



photo : Sophie Desruisseaux

Michelle Grzybowski est médecin à temps partiel au Centre de santé Saint-Boniface. Elle aimerait aider à temps plein des clients francophones, mais c'est impossible pour le moment.

Saint-Pierre-Jolys

Un village qui voit grand

La Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys fait le bilan d'une année bien remplie.

Julien ABORD-BABIN

La Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys s'est réunie jeudi dernier pour son assemblée générale annuelle. C'était l'occasion pour les entrepreneurs du village de se donner de bonnes tapes dans le dos. Leur communauté est en pleine croissance et l'avenir s'annonce radieux.

La Chambre de commerce est particulièrement fière des efforts réalisés pour l'embellissement du village. Maintes fois reporté, le projet de développement de la rue principale s'est enfin concrétisé et les résultats sont déjà bien visibles. Grâce à une coopération avec le projet *C'est si bon!* du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, deux grandes pancartes sont maintenant érigées aux entrées du village. On a aussi installé des bannières, fleuri la rue principale et installé des bancs et des lampadaires.

« On a investi 75 000 $ dans ce projet depuis 2005 et accompli environ 65 % de nos objectifs », a expliqué Roger Lesage lors d'une présentation devant la Chambre de commerce. Le projet continuera en 2008. Il inclura la rénovation des façades des commerces afin de donner un style distinctif au village.

Tammy Gigolyk de Sundown Graphics a présenté le nouveau site Internet du village qui devrait être mis en ligne prochainement. Grâce à ce site, on espère attirer des touristes, mais aussi de nouveaux résidants potentiels en plus de fournir plusieurs services aux citoyens afin de les garder informés.



photo : Julien Abord-Babin

Rachelle Edmunds (au centre) se retire de la Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys après y avoir œuvré pendant 12 ans.

Signe que Saint-Pierre-Jolys est en train de devenir de plus en plus attrayant, les 27 nouvelles maisons de son récent développement immobilier ont toutes été vendues. « On a huit familles de jeunes professionnels qui se sont installées récemment et toutes travaillent dans le village, se réjouit le président de la Chambre de commerce, Robert Bruneau. On voit aussi beaucoup de jeunes qui achètent des entreprises et contribuent à l'économie locale. »

La Chambre de commerce tient à encourager ces jeunes entrepreneurs et a profité de son assemblée générale annuelle pour décerner des prix aux nouvelles entreprises. Des prix ont été remis à : Luc et Corinne Peloquin de Lucky Luc's Bar & Grill, Céline Rochon de Chez Céline Hair Design, Daniel et Janice Dumont de St. Pierre Garage, Wilma Hebert de Cinéma Station, Darcy LeBlanc de Deefer's Hardware & Equipment ainsi qu'à Marcel Mulaire et Camille Fisette-Mulaire de Delo Pure & Simple.

L'assemblée a aussi élu Daniel Dumont, Victoria Morse et Camille Fisette-Mulaire pour siéger au conseil d'administration. Ils se joignent ainsi à Robert Bruneau, Luc Catellier, Marcel Mulaire, Norbert Tessier, Tammy Gigolyk, Wilma Hebert, Elaine Mellor, Sherry Stasiuk et Harv Brandt.

Les membres ont également rendu hommage à Rachelle Edmunds qui quitte la Chambre de commerce après y avoir œuvré pendant 12 ans.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes / femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

BRUNET Monuments
Troisième Génération
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»
Courriel: info@brunetmonuments.com
Internet: www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
ST. BONIFACE · WPG · MB
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

All About Hardwoods
ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE
Plancher de bois franc
- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

Gallerie 376-C rue Marion
Composer le 237-4782 pour un rendezvous

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
RE/MAX performance realty

Cet espace est à votre disposition!

AFM MECHANICAL SERVICES LTD.
Plomberie • Chauffage • Entretien • Réparation
Daniel Boissonneault
Tél. : (204) 231-4664 • Courriel : afm@mts.net

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Southern Shade Window & Door Inc.
Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

Robert V. Dupuis, BA, CFP
Conseiller financier principal
CFP
1345, chemin Waverley
bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688
Le Plan du Groupe Investors
Services Financiers Groupe Investors Inc.
™ Trademarks owned by IGM Financial Inc and licensed to its subsidiary corporations

BDO
Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés
et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

SERVICES

Excel-langue
Louise DANDENEAU GRANGER
10 ans d'expérience
Traduction et révision
- générale
- domaine de la santé
- documents administratifs
- manuscrits

Références disponibles sur demande
louisedandeneau@shaw.ca
256-5635 ou 770-2974

ASSUREURS

ASSURANCES LAVERGNE
téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

P•M•C DESAULNIERS
INSURANCE BROKERS / COURTIERS D'ASSURANCE
MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: (204) 233-2828
Téléc. : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com
AL CARRIÈRE

JOËL CARRIÈRE
ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-4051
Téléc. : (204) 233-4434
joel@pmcdesaulniers.ca

autopac
A Manitoba Public Insurance product
SGI CANADA
« La tradition d'excellence continue »

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR MCCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.
Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.
Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.
Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Robert G. Tétrault
Melissa N. Burkett
(stagiaire)
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ
OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ☐	37,10 $ ☐
2 ans	56,50 $ ☐	63,60 $ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Ville : ______
Province : ______
Code postal : ______
Téléphone : ______
Je choisis de payer par :
☐ Visa : ______
☐ MasterCard : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

ADJOINT ADMINISTRATIF OU ADJOINTE ADMINISTRATIVE BILINGUE - AY3

Justice Manitoba, Gestion des ressources humaines, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 18469. Échelle de salaire : de 34 119 $ à 38 999 $ par année. Date de clôture : le 10 décembre 2007.

Qualités requises : La personne choisie possèdera plusieurs années d'expérience connexe de travail de secrétariat et d'administration, préférablement dans le domaine des ressources humaines. Elle saura travailler auprès du public d'une manière professionnelle et efficace. Elle aura de l'expérience et des connaissances démontrées de l'utilisation de divers logiciels, notamment MS Word, Outlook, Excel et Access, avec une vitesse minimum de saisie au clavier de 55 mots/min. Le sens de l'organisation, la minutie et la capacité d'établir efficacement des priorités et de gérer une lourde charge de travail sous pression dans des conditions pouvant entraîner des échéances incompatibles sont des aptitudes requises. La personne choisie aura de l'initiative, un jugement sûr, une forte éthique du travail et la capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision. Il est essentiel qu'elle possède des aptitudes en communication et en relations interpersonnelles et la capacité de travailler en coopération au sein d'une équipe. Elle aura de l'expérience dans la préparation de documents complexes et le traitement de renseignements délicats et confidentiels. De l'expérience ou des connaissances de base en rapport avec les procédures et processus adminsitratifs, les ententes collectives et le processus de recrutement du gouvernement seraient considérés comme un atout réel. De l'expérience avec le système SAP et la capacité de travailler dans les deux langues officielles. La personne choisie subira une vérification de casier judiciaire.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer que vous avez les qualités requises.

Fonctions : Relevant de l'adjoint administratif principal, la ou le titulaire du poste effectue des tâches hautement confidentielles de secrétariat et de soutien administratif ainsi que du travail de bureau pour la Direction des ressources humaines. Elle joue un rôle clé dans le processus de recrutement, notamment par la saisie des données SAP et la préparation de rapports statistiques. Elle tape une grande variété de documents, prépare et traite la correspondance, assure le maintien des systèmes de classement, enregistre et fait le rappel des renseignements. Elle traite régulièrement avec le public, fournit un soutien à la réception, participe à la commande et à l'entretien des fournitures de bureau, archive une vaste gamme de documents et cultive l'esprit d'équipe avec ses collègues de travail.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Justice Manitoba
Gestion des ressources humaines
405, Broadway, bureau 1130
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : 204-945-3764
Courriel : hrsjus@gov.mb.ca

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les personnes qui posent leur candidature à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ si elles font partie des groupes suivants : les femmes, Les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Secrétaire de soutien**
Poste temporaire à 100 %
(dès maintenant jusqu'au 18 juillet 2008)
OÙ : Bureau divisionnaire • Services aux élèves
PERSONNE CONTACT : Jacqueline Gosselin
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 878-9399
DATE LIMITE : Le 5 décembre 2007

POSTE : **Secrétaire en chef**
Poste temporaire à 100 %
(du 10 décembre 2007 au 31 décembre 2008)
OÙ : École Christine-Lespérance (maternelle à 6e année)
PERSONNE CONTACT : Louise legal, directrice
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 255-2081
DATE LIMITE : Le 4 décembre 2007

POSTE : **Coordonnateur(trice) scolaire**
Poste temporaire à 100 %
OÙ : École communautaire Aurèle-Lemoine
PERSONNE CONTACT : Serge Carrière, directeur
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 646-2392
DATE LIMITE : Le 7 décembre 2007

POSTE : **Coordonnateur(trice) communautaire**
Poste temporaire à 100 %
OÙ : École communautaire Aurèle-Lemoine
PERSONNE CONTACT : Serge Carrière, directeur
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 646-2392
DATE LIMITE : Le 7 décembre 2007

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant :

Technicien(ne) en chef

Tâches :

- administrer le renouvellement des équipements informatiques, des équipements audio-visuels et des photocopieuses;
- administrer les projets technologiques en collaboration avec la coordination de l'apprentissage électronique;
- superviser le personnel des services informatiques;
- assurer le support technique pour l'infrastructure de la technologie à la DSFM;
- accomplir diverses tâches au niveau de l'administration de réseau et gestion de la sécurité.

Habiletés et expériences requises :

- être titulaire d'un diplôme d'études post-secondaires en informatique;
- être titulaire de certifications professionnelles (A+, MCP, Network+);
- avoir un minimum de six ans d'expérience en technologie de l'information;
- avoir de l'expérience avec la supervision de personnel;
- avoir acquis des compétences dans les secteurs de la conception de réseau et du soutien, de l'administration des systèmes d'exploitation Windows et Linux, de la documentation, des procédures et des processus des technologies informatiques, de la sécurité de l'information, de l'administration des pare-feux et des dispositifs de réseau, de l'administration des bases de données et des protocoles d'accès à l'Internet et autres, de la gestion du système de courriels et des systèmes de finance, ressources humaines et de paie;
- avoir la capacité de s'adapter de façon continuelle aux nouvelles technologies;
- avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé;
- avoir de l'expérience en service à la clientèle;
- pouvoir travailler d'une façon autonome et en collaboration avec une équipe.

Exigences : Doit posséder une voiture et un permis de conduire valide.

Salaire : À négocier

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) noms de référence avant midi, le **jeudi 6 décembre 2007** :

Monsieur Serge Bisson
Secrétaire-trésorier
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 • Télécopieur (204) 878-9407
Courriel : sbisson@atrium.ca

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 60 000 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Coordonnateur/Coordonnatrice d'activités

Bilingue, Permanent, Temps partiel – 0,5 ETP
Essentiellement le jour avec occasion d'être en appel
Programme de soins à domicile, Saint Malo

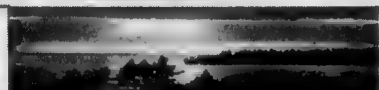
Le poste est situé à Saint Malo et couvre le territoire environnant. Le (la) titulaire relève directement de la coordonnatrice de ressources et est responsable pour l'évaluation, la planification, la coordination et la réalisation du programme d'activités offert aux résidents du Chalet Malouin.

Qualités :
- Certificat – Développement de programmes et services d'activités
- Expérience récente dans le domaine des activités
- Bonnes compétences organisationnelles et interpersonnelles et bonne capacité de communication
- Aptitude à travailler de façon autonome et au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Bonne santé physique et mentale pour être en mesure de faire face aux exigences de l'emploi
- Bilingue (français et anglais)

Conditions d'emploi :
- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 12 décembre 2007 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



> **votre destination carrières**

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Responsable de projet — EAC, Poste bilingue, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Commission des finances des écoles publiques
Numéro de l'annonce : 18462
Échelle de salaire : 60 522 $ à 77 109 $ par année
Date de clôture : le 10 décembre 2007

Qualités requises : La personne choisie doit avoir une solide connaissance du système des écoles publiques du Manitoba et du rôle des installations sur le niveau de scolarité et le rendement des élèves. Elle doit avoir une solide connaissance technique de construction de bâtiment et des compétences confirmées en matière de gestion de projet. Elle doit également avoir une combinaison d'études et d'expérience pertinentes à la gestion de projet d'immobilisation scolaire. Des études postsecondaires en architecture, en éducation, en génie, en construction de bâtiment, en planification communautaire ou en administration constituent des atouts certains. La personne choisie doit faire preuve d'entregent, d'excellentes aptitudes en communication et des capacités à atteindre les objectifs définis de façon autonome et en collaboration avec d'autres intervenants et la collectivité. Les aptitudes à gérer plusieurs projets simultanément et à respecter les délais sont exigées. La personne choisie doit avoir de bonnes connaissances en informatique. La capacité d'écrire et de parler les deux langues officielles est également exigée.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste. La préférence sera donnée aux Autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées.

Fonctions : Placé sous la responsabilité du directeur exécutif, le chef de projet est appelé à apporter à la Commission des finances des écoles publiques une expertise en gestion des espaces, ainsi qu'en évaluation, en établissement de priorités, en budgétisation, en planification et en mise en œuvre des projets d'immobilisation pour le compte du système des écoles publiques du Manitoba.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 18462
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Service de la gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Télécopieur : 204-948-3635
Courriel : edushrdhrs@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 60 000 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Coordonnateur/Coordonnatrice des cas de soins à domicile

Bilingue, Permanent, Temps partiel – 0,8 ETP
Essentiellement le jour avec occasion d'être en appel
St. Malo

Le poste est situé à St. Malo et couvre le territoire environnant. Membre d'une équipe multidisciplinaire, le (la) titulaire coordonne les soins a domicile et traites les demandes des personnes âgées et des clients admissibles qui souhaitent s'inscrire a un foyer de soins personnels. Le (la) titulaire est notamment chargé d'effecteur des évaluations des besoins des clients, d'établir des plans d'intervention a l'aide des ressources appropriées, et de coordonner la mise en œuvre et l'évaluation des plans d'intervention.

Qualités :

- Baccalauréat en sciences infirmières ou diplôme d'infirmier (ière) autorisé(e) avec expérience pertinente
- On prendra également en considération les candidat(e) s possédant un baccalauréat en sciences de la santé ou en sciences humaines
- Admissibilité a un agrément pertinent ou a un permis d'exercer
- Aptitude a travailler de façon autonome et au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Bonne santé physique et mentale pour être en mesure de faire face aux exigences de l'emploi
- Être bilingue (français et anglais)

Coordonnateur/Coordonnatrice de Ressources

Bilingue, Permanent, Temps partiel – 0.5 ETP
Essentiellement le jour avec occasion d'être en appel
St. Malo

Le poste est situé à St. Malo et couvre le territoire environnant. Le (la) titulaire est responsable de la coordination, gestion de performance et l'administration des aides en soins a domicile. Le (la) titulaire est responsable pour le recrutement, orientation, assignation, formation, surveillance et l'évaluation des aides en soins a domicile. Le (la) titulaire peut aussi être responsable d'assigner les infirmiers (ères) autorisés et les infirmiers (ères) auxiliaires

Qualités :

- Diplômé de fin d'études secondaires ou l'équivalent (au minimum)
- Cours d'aide en santé
- Minimum de deux ans d'expérience avec l'administration des ressources humaines et la livraison de services aux clients
- Bonnes compétences organisationnelles et interpersonnelles, et bonne capacité de communication
- Aptitude a travailler de façon autonome et au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Bonne santé physique et mentale pour être en mesure de faire face aux exigences de l'emploi
- Être bilingue (français et anglais)

Conditions d'emploi :

- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 5 décembre 2007 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



> votre destination carrières



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé cherche à combler le poste suivant:

Analyste du système commercial

Concours 07-49A

Date de clôture : **le 8 décembre 2007**

Vous êtes invité(e) à vous joindre à une organisation créative et dynamique et à l'aider à réaliser sa vision, soit de valoriser la production des agriculteurs des Prairies, dans tous les aspects de ses activités. Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous?

www.cwb.ca

Vous remercions tous les candidats qui nous enverront un dossier. Seuls les candidats retenus pour un entretien seront informés

notre personnel : une force vive

notre diversité fait notre fierté



PETITES ANNONCES

VILLAS EN FLORIDE

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code 201 (spéciaux) shorewalk.com

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Coordonnateur ou coordonnatrice de la construction et des services

Agriculture et agroalimentaire Canada

SASKATCHEWAN ET MANITOBA

Ouvert aux personnes résidant ou travaillant à Saskatoon, Saskatchewan et dans un rayon de 1000 kilomètres de Saskatoon, Saskatchewan, situé en territoire canadien.

Vacances prévues à Rosetown et à Weyburn, au Saskatchewan. Il pourrait aussi avoir de futurs postes à pourvoir à Foam Lake, (Saskatchewan), ou à Dauphin, (Manitoba).

Vous serez responsable de planifier, organiser et coordonner les exigences administratives pour la construction, la modification, la réparation et l'entretien des édifices, des travaux d'ingénierie et des services liés dans les pâturages communautaires de l'ARAP. Vous superviserez tous les travaux de construction et d'entretien.

Diplôme ou certificat d'un établissement postsecondaire reconnu en agriculture ou en génie, certificat d'ouvrier spécialisé du bâtiment ou niveau acceptable d'expérience de la gestion et de la supervision de projets de construction.
La maîtrise de l'anglais essentielle pour ce poste.

Pour plus d'information sur les critères pour ce poste pour obtenir les modalités de candidature, prière de visiter le site **www.emplois.gc.ca**, ou d'appeler au numéro **Infotel 1-800-645-5605** ou au numéro ATS 1-800-532-9397. La date limite pour ce processus est **le 8 décembre 2007**.

Nous remercions tout ceux et celles qui poseront leur candidature. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour la suite du processus. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée a mettre en place des processus de sélection et des milieux de travail inclusifs et exempt d'obstacle. Si nous vous contactons au sujet de ce concours, veuillez nous faire part des mesures d'aménagement qui devraient être prises pour que vous puissiez bénéficier d'une évaluation juste et équitable.
This information is also available in English.

emplois.gc.ca Canada



Convergys prend de l'ampleur et nous recherchons des personnes remarquables comme vous pour poursuivre notre élan. Si vous possédez d'excellentes compétences en communication et si vous aimez aider les gens, Convergys aimerait bien entendre parler de vous.

Représentant(e) bilingue (français et anglais) au Service à la clientèle

- Appels entrants seulement
- Prime de bilinguisme de 3 000 $ par année pour les employés à temps plein
- Postes à temps partiel offerts
- Remboursement des frais de scolarité
- Salaire plus élevé pour les personnes ayant l'expérience de travailler dans un centre d'appels
- Régime élargi de prestations d'assurance-maladie pour le personnel à temps plein et à temps partiel
- Tenue décontractée et formation salariée

Joignez-vous à l'équipe de Convergys, chef de file dans le domaine des services liés à l'assistance à la clientèle, aux ressources humaines et à la facturation.

Il n'est pas nécessaire de présenter un curriculum vitae en faisant sa demande!

Appelez-nous : **833-8460**

careers@convergys.com

Les candidatures spontanées sont les bienvenues!
14, boulevard Fultz, Winnipeg

Pour obtenir plus amples renseignements, rendez-vous à : **www.convergys.com**

CONVERGYS
Out*thinking* Out*doing*



The Manitoba Teachers' Society

Depuis sa création en 1919, la Manitoba Teachers' Society a travaillé pour améliorer le bien-être et la vie professionnelle des enseignantes et des enseignants, ainsi que la qualité de l'éducation au Manitoba.

CADRE ADMINISTRATIF.TIVE (POSTE À TERME FIXE DE 6 MOIS)

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste de cadre administratif.tive. Cette personne appuiera et représentera les enseignantes et les enseignants membres de la MTS, les associations locales, et l'organisation provinciale; de plus, elle agira comme personne-ressource auprès de ces individus et de ces groupes. Ses tâches comporteront particulièrement les services en relations de travail qui incluent fournir des conseils ayant trait aux conventions collectives et aux griefs. Cette personne sera aussi responsable d'appuyer les associations locales en ce qui a trait à la négociation collective, à la préparation à l'arbitrage, et aux présentations lors des débats d'arbitrage.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en communication, en relations humaines et en organisation, avoir de l'expérience quant à la résolution de différends et de problèmes, avoir fait preuve de traitement de tâches multiples dans un milieu de travail exigeant, posséder des connaissances quant aux conventions collectives, aux procédures de règlement de différends, et aux lois sur les relations de travail et à l'emploi. Un brevet d'enseignement, l'expérience en enseignement, une participation active auprès de la MTS, ainsi que des compétences en communication en français seraient considérés des atouts. Le poste exige une automobile pour des déplacements fréquents.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire d'embauche est de 85 691 $ (sous négociation). L'entrée en fonction est aussitôt que possible et le terme prendra fin **le 30 juin 2008**.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard le lundi 10 décembre 2007 à 16 h à l'adresse suivante :

Directrice des ressources humaines, The Manitoba Teachers' Society, 191, rue Harcourt, Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2, Télécopieur : 831-0877, Courrier électronique : recruitment@mbteach.org, www.mbteach.org

Selon la politique d'embauche de la Manitoba Teachers' Society, une considération sera donnée à l'embauche de personnes en sorte que la diversité de la population manitobaine soit représentée. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à faire demande.

Nous remercions toutes les personnes intéressées, cependant, seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

www.mbteach.org



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Directeur ou directrice des services aux patients

Santé Canada

NORWAY HOUSE (MANITOBA)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.

SANTÉ CANADA est à la recherche d'un Directeur ou d'une Directrice des services aux patients, Norway House Hospital.
Classification: NU-HOS-05
Traitement: 62,773 $ à 75,751 $ (par année)
NUMERO DU PROCESSUS DE SELECTION: 07-NHW-PR-EA-070
QUALIFICATIONS ESSENTIELLES:
Diplôme en sciences infirmières d'une université reconnue(1).
Remarque 1 : L'expression « université reconnue » signifie une université canadienne qui a le pouvoir de décerner des diplômes à l'échelle provinciale ou territoriale, ou une université étrangère dont les programmes et les diplômes sont acceptés par une université canadienne reconnue. Une évaluation des certificats obtenus à l'extérieur du Canada doit être effectuée par un organisme reconnu tel que le World Education Services (http://www.wes.org/ca/about.asp).
Attestation professionnelle : Infirmier autorisé/infirmière autorisée dans la province où il/elle travaille et membre en règle de l'ordre professionnel de cette province
Pour réussir à la présélection, les candidats doivent posséder les qualifications ESSENTIELLES suivantes :
•Expérience appréciable récente des soins infirmiers
•Expérience de la coordination d'un programme ou d'un projet de santé
EXPÉRIENCE CONSTITUANT UN ATOUT:
On POURRAIT également exiger des candidats qu'ils possèdent AU MOINS UNE des qualifications constituant un ATOUT suivantes, selon les exigences du poste à doter :
•Études postsecondaires en gestion.
•Cours de sciences infirmières en néphrologie ou formation en dialyse.
•Expérience, cours ou certificat en services infirmiers de santé publique.
•Expérience de la prestation de programmes de formation en cours d'emploi sur des questions liées aux soins de santé.
•Expérience de travail dans un service rural ou éloigné.
•Expérience de travail dans un hôpital.
Ce poste sera doté initialement pour une période de deux ans. Ce processus de sélection vise à créer un répertoire de candidats qualifiés afin de doter des postes permanents ou temporaires vacants
Pour plus de détails quant à la manière de postuler, veuillez consulter le site Web de la Commission de la fonction publique (**emplois.gc.ca**). Veuillez noter que tous les candidats doivent faire parvenir leur demande en ligne sauf ceux qui habitent en région éloignée et qui n'ont pas accès à un service Internet fiable. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web ou appeler INFOTEL au **1-800-645-5605**.
La date de clôture des mises en candidature est **le 7 décembre, 2007.**
This information is available in English.

emplois.gc.ca — Canada

Avis aux lecteurs et aux annonceurs

Veuillez prendre note des heures de tombée pour les numéros de *La Liberté* qui seront publiés pendant les Fêtes :
Date limite pour réserver votre espace publicitaire pour les numéros du 19 décembre 2007 et du 2 janvier 2008 : le 12 décembre 2007.

Date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro du 9 janvier 2008 : le 19 décembre 2007.

Veuillez également noter que :
Le journal ne sera pas publié le 26 décembre. Les bureaux de *La Liberté* seront fermés du 24 décembre au 2 janvier 2008.

Le Cercle Molière

est à la recherche d'un(e)

régisseur(e)

pour un spectacle au CM : du 3 janvier au 15 mars 2008

Personne contact :
Richard Dupas,
directeur technique,
231-7026

Date limite :
le 5 décembre 2007

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,42 $	14,84 $	18,02 $	21,20 $	24,38 $	27,56 $	30,74 $	33,92 $	37,10 $	40,28 $
21 à 25	8,48 $	16,96 $	21,20 $	25,44 $	29,68 $	33,92 $	38,16 $	42,40 $	46,64 $	50,88 $
26 à 30	9,54 $	19,08 $	24,38 $	29,68 $	34,98 $	40,28 $	45,58 $	50,88 $	56,18 $	61,48 $

Mot additionnel : 11¢ — **Photo : 9,54 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

NOUVELLE GARDERIE disponible maintenant dans votre quartier. **Le Pike Crescent** est une garderie familiale et bilingue ouverte du lundi au vendredi de 6 h 30 à 18 h 30. Le service en soirée est aussi disponible pour les parents travaillant de nuit. Pour plus de détails, contactez Madeleine Brezden au 668-4042 ou au 798-1538.

497-

VOUS CHERCHEZ UNE GARDIENNE? Je suis bilingue, disponible les soirs et fins de semaine. Appelez Élodie au **233-3487**.

583-

RECHERCHE

FOYER VINCENT INC. est à la recherche d'un(e) **cuisinier(ière)** remplaçante pour des vacances au mois de janvier. Les heures de travail sont de 7 h 30 à 12 h 15, lundi au vendredi, 65 $ par jour. Pour plus de renseignements téléphonez au 233-1925.

588-

À VENDRE

TAPIS DE COURSE ROULANT. Utilisé seulement quelques fois. Excellent état. Acheté en 2003. Garantie moteur de 10 ans. Facture originale disponible (comme preuve d'achat). Plusieurs programmes incluant brûlage de calories, cardio et échauffement. Acheté 1 600 $. À vendre 1 000 $ (ou meilleure offre). Demandes sérieuses seulement. Prendre rendez-vous avec Ubald au 995-3802.

568-

CONDO DE DEUX CHAMBRES À SAINT-BONIFACE. 129 900 $, tous les appareils ménagers et les couvre-fenêtres sont compris. Condo moderne de 942 pieds carrés très bien entretenu. Appelez Janelle au 797-4431.

587-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER : Deux chambres, 400 $ la chambre. Partager le salon, cuisine, salle de bain, chambre d'étude. Comprends tous les services, meubles, câble et stationnement. Tél. : Roselyne 233-9552.

589-



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

A.M.T.

Chronique **RELIGIEUSE**

MARIE LABOSSIÈRE
Laïque

Aimer, qu'est-ce que c'est?

L'amitié, l'attachement, l'émoi, l'engagement, tous des sentiments qui mènent vers l'amour. Oui, aujourd'hui, je veux vous parler d'amour!

Quand un adolescent commence à éprouver des sentiments ci-haut mentionnés, il est souvent perdu et inquiet. Ce n'est pas facile pour les parents qui se rendent bien compte de ce qui se passe, de l'approcher pour en parler. Avec doigté il y a moyen de lui faire voir et comprendre en laissant des messages qui feront leur chemin.

L'amour, ce n'est pas seulement faire ce que l'autre veut. Le véritable amour laisse de l'espace à l'autre, il le respecte et lui laisse du temps.

L'amour n'est pas toujours un jardin de roses. Il y a toujours des risques, mais il faut faire confiance à ses instincts, aux bons comportements de l'autre.

L'amour c'est aussi l'amitié. Il n'est pas nécessaire pour une personne d'être une beauté! Ses qualités intellectuelles et son charme naturel peuvent contribuer à une solide amitié qui peut conduire à l'amour.

L'amour, c'est aussi reconnaître ses erreurs. Lorsque cela arrive, on s'en excuse et on tend la main à l'autre. Cela prouve qu'aimer n'est pas toujours calme et gentil.

L'amour, c'est créer la confiance. Parler de sujets confortables comme les sports avant d'aborder une discussion délicate entre ados et parents favorise la confiance.

Plusieurs parents et conseillers savent que le meilleur moyen de parler de l'amour, c'est de donner l'exemple, accepter l'ado tel qu'il est, l'aimer et le soutenir, que ses choix correspondent ou non à leurs attentes.

Après des années de vie commune, à se connaître, se comprendre et s'apprécier, les couples sont d'accord pour dire que :

Aimer, c'est partager les peines et les difficultés de la vie;

Aimer, c'est accueillir l'autre tel qu'il est, avec ses défauts et ses limites;

Aimer, c'est chercher à mieux se comprendre les uns les autres;

Aimer, c'est devenir solidaires de ceux que nous aimons;

Aimer, c'est ne jamais juger sans preuve et toujours juger avec miséricorde;

Aimer, c'est pardonner soixante-dix fois sept fois et toujours refaire confiance.

Aimer, c'est surtout et avant tout, puiser en Dieu la force de l'amour, car Il en est l'unique source.

Dieu Source d'Amour, c'est à Lui qu'il faut s'adresser; une personne, un couple, une famille, une communauté, tous nous pouvons mettre en Lui notre confiance et notre énergie à faire le bien. De Lui viendra la force dans la prière quotidienne, la cohérence dans chaque devoir accompli.

Les jeunes qui sont initiés à une vie de prière sauront se rendre utiles et attentifs au service des autres. À l'exemple de leurs parents, ils recevront les sacrements, l'autre Source véritable de l'Amour divin.

Parents chrétiens, transmettre aujourd'hui la foi, c'est transmettre une vision de la vie et de la réalité différente de celle offerte par notre culture et par les médias séculiers. S'ils persévèrent dans cette voie, ils auront besoin d'une formation solide, de courage et du soutien de notre prière. Ils auront aussi besoin de l'espérance qui jaillira de leur contact avec l'Esprit Saint.

Les saints de demain sont parmi nous!

COMMUNAUTÉ

Les 7 merveilles... de Portage-Lisgar

Le député conservateur Brian Pallister ne manque pas d'originalité pour sonder l'opinion de ses citoyens. Il leur a demandé d'identifier les sept merveilles de sa circonscription.

Sophie DESRUISSEAUX

La circonscription de Portage-Lisgar a ses sept merveilles. Après les citoyens mondiaux qui ont pu donner leur opinion sur les sept nouvelles merveilles du monde, les citoyens de la circonscription ont pu faire de même.

Ils ont d'ailleurs répondu avec enthousiasme à l'idée du député fédéral Brian Pallister. « Nous avons reçu plus de 5 000 réponses », indiquece dernier.

Les sept merveilles du comté sont donc le centre de ski La Rivière, le Cheval blanc de Saint-François-Xavier, l'Escarpement, le Festival pommes et maïs de Morden, le village mennonite de Neubergthal, l'Opéra Manitou et la maison de bouteilles de Treherne.

La sélection a été faite selon les idées proposées par le public. Le député a d'ailleurs été très impressionné par l'objectivité de ses citoyens. « Souvent les gens votaient pour une attraction qui n'était pas dans leur municipalité. Je suis convaincu qu'ils ont fait du mieux qu'ils ont pu », indique-t-il.

Chaque année, Brian Pallister sollicite l'opinion des électeurs.



photo : Gracieuseté de Brian Pallister

Le député fédéral, Brian Pallister, a eu l'idée d'identifier les sept merveilles de sa circonscription.

Cette année, il a décidé de changer sa méthode et de proposer l'idée des sept merveilles du Portage-Lisgar. Il ne l'a pas regretté. « Depuis l'élection de 2000, j'interroge les électeurs et cette année a été celle où la participation a été la meilleure », explique le député.

Il espère que cette étude permettra aux habitants de sa circonscription de réaliser la beauté de leur environnement. « Je pense que nous vivons dans un endroit spectaculaire, mais souvent, nous l'oublions », estime-t-il.

Il souhaite aussi que les sept merveilles attireront plus de touristes. « J'espère que d'autres personnes viendront nous rendre visite pour apprécier nos merveilles », conclut-il.